

## Chapitre VIII

### La Force Publique et la Seconde Guerre Mondiale (1940-1945)

Alors que la participation de la Force Publique à la Première Guerre Mondiale se fut déroulée exclusivement sur le sol africain, son rôle durant la Seconde Guerre Mondiale la porta au-delà des frontières continentales. L'histoire de cette participation est très fascinante non seulement à cause de ses aspects purement militaires mais aussi économiques, géostratégiques et psychologiques.

#### 1. Propagande de guerre en Belgique et au Congo

Le travail de propagande de guerre fut surtout réalisé en Belgique tandis qu'au Congo, on opéra un matraquage psychologique des sujets suspects.

Avec la montée des fascismes en Europe, des rumeurs persistantes font état d'ambitions allemandes en Afrique centrale, la propagande, officielle et missionnaire, produite en Belgique, s'inscrit contre de telles rumeurs en publiant, par exemple, l'affiche suivante intitulée « Alerte », émanant du Comité de Peuplement du Congo vers la fin des années 30 :

*« ALERTE !*

*L'ALLEMANGE VEUT PRENDRE NOTRE CONGO !*

*La presse mondiale s'est faite l'écho des pourparlers diplomatiques qui viennent de se terminer par la décision de l'Allemagne de*

*« Créer un nouveau territoire mandaté qui couvrirait le Congo Belge, où, pour le moins la plus grande partie du Congo, ainsi que de l'Angola... »*

*C'est clair, net et précis et nous savons maintenant ce que cela veut dire.*

*C'est pourquoi les anciens coloniaux et surtout nos Colons Belges, font appel à notre opinion publique pour qu'on ne sacrifie pas l'œuvre de ceux qui y ont laissé leur santé ou leur bien-être, pour l'intérêt général du pays.*

*Le moment est critique ! Nous faisons un pressant appel à tous les Belges qui ne veulent pas laisser prendre le dernier rempart de notre expansion économique : LE CONGO BELGE.*

*Katouka ! On ne passera pas ! »<sup>372</sup>*

Pendant la guerre, la propagande se limita à la campagne des troupes coloniales belges en Abyssinie de 1942. Peu après la guerre, cependant, la propagande cherchera à démontrer que le Congo Belge avait continué la lutte et avait joué un rôle essentiel dans la préparation matérielle de la victoire en fournissant des matières premières, en quantités, pour la guerre.<sup>373</sup>

## **2.1. Chasse aux sorcières au Congo**

Au Congo, il y a à la fois un travail de propagande et des actions systématiques de matraquage des personnes susceptibles d'être de connivence avec l'ennemi.

En effet, après l'occupation de la Belgique par l'Allemagne, en mai 1940, les Belges du Congo sont dans l'angoisse. Les avis sont partagés sur le rôle du Congo. Pour fixer les esprits, le Gouverneur Général Pierre Ryckmans adresse, à ses compatriotes vivant au Congo, en date du 24 juin 1940, un message clair pour souligner le rôle que le Congo allait jouer pendant cette guerre pour le compte de la Belgique :

*« Le Congo est, dans cette guerre, l'actif le plus important de la Belgique. Il est tout entier au service de l'Alliance et, par elle, au service de la Patrie. S'il faut des hommes, il donnera des hommes. S'il faut du travail, il donnera du travail. S'il faut que des compétences changent d'occupation pour s'orienter vers des productions plus nécessaires, nous ferons les changements voulus. Nous sommes tous unis de cœur, de volonté et d'espoir ».<sup>374</sup>*

Cet appel à l'unité amena l'autorité coloniale à renforcer le régime de surveillance tant des Belges que des ressortissants des pays ennemis de la Belgique. A l'endroit des Congolais, au contraire, on pratiqua la rétention de l'information sur la guerre en Europe.<sup>375</sup>

---

372 DE MOOR, F. et JACQUEMIN, J.P., La propagande coloniale belge : fragments pour une étude critique. Notre Congo/ONZE KONGO, Bruxelles, 2000, p. 55.

373 Ibid., p. 56-57.

374 RYCKMANS, P., Messages de guerre. Larcier, Bruxelles, 1945, p. 28.

375 VINCK, H., „La guerre de 1940-45, vécue à Coquilhatville (Mbandaka, R.D. du Congo“, Annales Aequatoria, 22 (2001), p. 21-101.

Dès le début de la guerre, on fit la chasse aux sorcières. Les Allemands, les Autrichiens et les Italiens, vivant au Congo, furent internés ou mis sous surveillance. Ces personnes et leurs familles faisaient l'objet de suspicion et de tracasseries de tout genre.<sup>376</sup>Après l'occupation de la Belgique par l'Allemagne, le 10 mai 1940, le Gouverneur Général Ryckmans ordonna alors l'arrestation de tous les hommes allemands, de 17 à 60 ans, et éventuellement celle des femmes du même âge résidant au Congo, tout en laissant en liberté les enfants. Alors qu'une cinquantaine d'hommes étaient effectivement emprisonnés, les femmes et leurs enfants furent plutôt rassemblés dans une maison. Les vieux missionnaires, quant à eux, étaient considérés comme inoffensifs. On estima aussi prudent d'interner les Européens germanophones (comme les Autrichiens) ou les germanisés, comme les Polonais et les Tchèques, suspectés de sentiments nazis.<sup>377</sup>

Après l'entrée de l'Italie en guerre, le 10 juin 1940 dans le camp de l'Axe aux côtés de l'Allemagne, on fit aussi arrêter tous les ressortissants italiens.<sup>378</sup>

Face à la guerre, les Belges du Congo étaient divisés entre les « bien-pensants », c'est-à-dire les défenseurs de la position officielle, et les objecteurs de conscience.

Parmi les loyalistes, on trouvait bon nombre de missionnaires qui, par l'entremise de « La Croix du Congo », défendirent la position officielle. Cette revue missionnaire s'attela à stimuler la loyauté à l'égard de la mère patrie et encouragea l'effort de guerre. Lorsqu'il fut créé un Fonds colonial de guerre, à l'initiative de « Couraf », cette revue recommanda, en date du 26 mai 1940, vivement à ses lecteurs à s'engager à verser leur participation, non pas simplement par des paroles mais par des actes.<sup>379</sup>

Parmi les objecteurs de conscience, il y avait Mgr Jean-Félix de Hemptinne qui fut accusé, dès 1940, de défaitiste prônant la neutralité du

---

376 LUFUNGULA LEWONO, „ Exécution des mesures prises sur les sujets ennemis pendant la seconde guerre mondiale dans la région de l'Equateur“, *Annales Aequatoria*, 9 (1988), p.219-232.

377 VANDERLINDEN, J., Pierre Ryckmans 1891-1959. Coloniser dans l'honneur. De Boeck, Bruxelles, 1994, p.425-426.

378 Ibid., voir aussi DE WILDE, M., *L'ordre nouveau*. Duculot, Bruxelles, 1982, 104.

379 BONTINCK, F., « Les missions catholiques à Léopoldville durant la Seconde Guerre Mondiale » *Le Congo Belge durant la Seconde Guerre Mondiale*. Recueil d'études. Edité par J. Stengers, Bruxelles, ARSOM, 1983, p.408.

Congo.<sup>380</sup> En effet, dans un Mémoire qu'il adressa, en date du 15 décembre 1942, au Premier Ministre et au Ministre des Colonies sur « les malentendus nationaux et coloniaux », il ne rejeta pas le principe de l'effort de guerre mais s'inquiétait à partir du moment où l'effort de guerre prenait la tournure d'un geste politique méconnaissant les intérêts du Congo, en remettant à plus tard les devoirs coloniaux de la Belgique. Pareille attitude avait pour conséquences la dégradation de la situation intérieure, des actions syndicales prématurées et l'affaiblissement de l'autorité de l'Etat.

Il convient de noter que l'immixtion d'un prélat dans les affaires coloniales semblait être mal venue car la mentalité coloniale de l'époque se prêtait très difficilement à la critique et parler de l'effort de guerre provoquait des réactions bizarres.

Les Congolais, quant à eux, étaient tenus à l'écart de toute information concernant la guerre ; ils se posaient bien des questions à ce sujet mais l'administration avait pris des mesures de surveillance et censurait les publications qui leur étaient destinées. Bien que ne sachant rien de ce qui se passait en Europe, on attendait des Congolais qu'ils puissent contribuer à l'effort de guerre économique, notamment à la fourniture du caoutchouc. Les Congolais devaient être maintenus sous informés mais poussés au travail, en évitant à tout prix des troubles sociaux, afin de livrer à l'empire britannique ce qui lui était nécessaire, l'Angleterre s'engageant à acheter au Congo, proportionnellement autant qu'elle achetait à ses dominions.

## 2.2. Mesures de Sûreté de l'Etat

La psychose de guerre était entretenue par une série de mesures de Sûreté de l'Etat. Le Congo belge était placé sous un régime de surveillance assez sévère. En effet, c'est pendant la guerre que la législation relative à la sûreté intérieure s'est enrichie, avec son corollaire, la forte restriction des libertés des citoyens. Les mesures spéciales de surveillance avaient pour objectif de protéger le Congo contre les actions et l'influence des puissances ennemies.<sup>381</sup>

---

380 FELTZ, G., « Monseigneur de Hemptinne durant la Seconde Guerre Mondiale », *Le Congo Belge durant la Seconde Guerre Mondiale. Recueil d'études*. Edité par J. Stengers, Bruxelles, ARSOM, 1983, p.419-438.

381 VERHAEGEN, B., « La guerre vécue au Centre extra-coutumier de Stanleyville », *Le Congo Belge durant la Seconde Guerre Mondiale. Recueil d'études*. Edité par J. Stengers, Bruxelles, ARSOM, 1983, p. 442-443.

En effet, au cours de l'année 1940, plusieurs textes légaux furent pris en vue de protéger la sécurité publique.

L'ordonnance n° 62 / APAJ du 14 mai 1940 instaura le droit de perquisition, d'internement et de mise sous surveillance pour toutes les personnes suspectes d'exercer une activité portant atteinte à la sûreté d'Etat et à la tranquillité publique. L'ordonnance n° 66 du 15 mai 1940 révoqua les permis de port d'armes et obligea les détenteurs à la remise des armes à l'autorité territoriale sauf pour les ressortissants alliés. Les étrangers, autres que les alliés, furent obligés, sous le régime de l'ordonnance n°68/ APAJ du 16 mai 1940, à se munir d'un permis de circulation pour s'éloigner de leur résidence habituelle. Une censure postale et télégraphique fut également organisée par l'ordonnance législative n° 75/PT du 17 mai 1940.<sup>382</sup>

L'ordonnance législative n° 83/ APAJ du 25 mai 1940 interdisait la tenue, de tout discours ou propos défaitistes, sous peine d'un mois à deux ans de servitude pénale et d'une amende de 100 à 5000 francs.<sup>383</sup>

Par l'ordonnance législative n° 84 / APAJ du 27 mai 1940, il fut interdit également la diffusion des émissions radios de postes autres que ceux des alliés, dans tous les lieux publics sous peine d'une servitude pénale d'un mois à six mois et d'une amende de cent à deux mille francs.

On institua aussi la censure de la presse, par l'ordonnance législative n°99/ APAJ du 2 juin 1940, en obligeant les journaux à se soumettre, avant publication, à l'examen et l'approbation d'une censure. Par l'ordonnance législative n° 117/SG du 14 juin 1940, les fonctionnaires et agents, de nationalité ennemie, étaient suspendus de leurs fonctions. L'ordonnance législative n° 119/SG du 14 juin 1940 créa un service des séquestrés, des internés et des relations avec l'ennemi et les pays occupés par l'ennemi.

L'ordonnance législative n° 314/ APAJ du 16 septembre 1940 renforça les mesures de sécurité intérieure du Congo et prévoyait la peine de mort pour infraction à l'article 110 du code pénal, si celles-ci avaient été commises dans le but d'affaiblir les moyens de défense du pays. L'ordonnance n° 467/ APAJ du 30 novembre 1940 interdit la diffusion des émissions radio de la puissance ennemie dans tous les lieux publics ou ouverts au public.

D'autres mesures furent prises au cours des années après 1940. En effet, aux termes du décret de l'Administrateur Général, en date du 21 février 1941, les rapports commerciaux avec l'ennemi furent interdits. De plus, l'ordonnance législative n° 85/ APAJ du 26 février 1941 instaura la censure des journaux, écrits périodiques et tracts imprimés dans le pays et leur

---

382 Ordonnance législative n° 75/PT du 17 mai 1940.

383 Cette ordonnance fut abrogée par l'ordonnance no 140/PT du 7 juin 1944.

transport en dehors du Congo. Aux termes de l'ordonnance législative n° 103/APAJ du 7 mars 1941 relative à la Sûreté de l'Etat, la livraison de documents secrets de l'ennemi devait être punie de la peine de mort. L'arrêté n°5 du 12 janvier 1942 interdit les cortèges, défilés ou processions ainsi que toute réunion ayant un but politique, dans les lieux publics, sauf autorisation préalable de l'administrateur du territoire. L'ordonnance législative n° 390/S du 19 décembre 1942 instaura le droit de perquisition, de saisie et de confiscation de matériel de propagande s'il présentait un caractère dangereux pour la Sûreté de l'Etat ou la tranquillité publique. L'ordonnance législative n° 114/AIMO du 19 avril 1943 permit l'incarcération, dans des établissements pénitentiaires, des personnes de couleur internées en application de l'ordonnance législative du 14 mai 1940. Par l'arrêté du 29 avril 1943, il fut décidé de censurer le courrier et les colis confiés à la Poste, ainsi que la confiscation de certains objets de correspondance. L'ordonnance législative n° 176/APAJ du 17 juin 1944 interdit les rassemblements de plus de cinq personnes dans une circonscription urbaine ou dans toutes localités désignées par le Gouverneur de province.

Toutes ces mesures ont été limitatives des libertés individuelles et ont eu un impact psychologique important tant sur les Européens que sur les Africains.

## 2. Effort de guerre financier (1941-1944)

L'effort financier de guerre a connu deux formes : les redevances émanant du budget de la colonie et devant être versées aux Alliés et les cotisations privées des coloniaux en faveur de leurs compatriotes sinistrés.<sup>384</sup>

Pendant la durée des hostilités, le Congo Belge devait payer environ un demi-milliard de francs congolais. Il ne pouvait plus attendre de la Belgique une subvention métropolitaine, mais au contraire, il devait lui offrir une subvention coloniale. Les dépenses de guerre furent inscrites aux budgets extraordinaires qui firent apparaître des malis importants.

A ces dépenses relevant du budget de la colonie, il fallait ajouter les souscriptions des résidents européens du Congo, organisés en mouvement d'entraide. Ces coloniaux, ne pouvant pas payer de leur propre personne dans l'intérêt de la cause sacrée, se sont résolus à ne payer que de leur bourse, et de la manière la plus généreuse possible. Ils considéraient de leur devoir d'amputer leur budget d'une contribution volontaire, régulière et fixe. Les sommes recueillies furent d'abord consacrées à soulager la grande détresse

---

384 GHILAIN, J., « L'esprit d'entraide des coloniaux belges pendant la guerre », Bulletin de l'I.R.C.B., XVII, 3 (1946), p. 895-933.

des réfugiés, puis celle des prisonniers de guerre. Virent ensuite les contributions destinées à combattre la sous-alimentation en Belgique. La collecte fut effectuée par les comités provinciaux d'assistance aux œuvres de guerre. De 1941 à 1944, les sommes recueillies étaient de l'ordre de 236.384.739,23 francs congolais, soit environ un quart de milliard.

Le tableau suivant montre la répartition des sommes recueillies pour œuvres de guerre.

**Tableau N° 17 : Sommes recueillies pour œuvres de guerre**

<b>Œuvres de guerre</b>	<b>Somme recueillie/Francs</b>
Prisonniers belges	20.018.802, 80
Population belge	11.811.977, 51
Produits vitaminés population et enfants belges	38.545.371,27
Fonds National d'aide aux sinistrés	41.296.624,49
Enfants tuberculeux	1.344.962,55
Colis du soldat indigène	1.595.018,85
Croix Rouge du Congo	34.599.916, 90
Croix Rouge de Belgique	185.000,00
Croix Rouge internationale	190.735, 00
Croix Rouge grecque	1.400,00
Maternité et hôpitaux	200.006,50
Œuvres de guerre russes	1.443.562,25
Œuvres de guerre polonaises	155.753, 55
Œuvres de guerre tchécoslovaques	20.000,00
Œuvres de guerre grecques	477.185,00
Œuvres de guerre françaises	111.300,00
Œuvres de guerre hollandaises	205.360,50
Œuvres de guerre luxembourgeoises	308.038,00
Œuvres de guerre norvégiennes	20.000 00
Œuvres de guerre yougoslaves	129.002,80

Œuvres de guerre sud-africaines	1.103.890,80
France libre	1.522.233,80
Famille belge en Angleterre	10.000,00
Œuvres du soldat belge en Angleterre	105.454,35
Œuvres belges et alliés en Angleterre	375.529,75
Secours aux internés belges à Miranda	368.638,15
Corps expéditionnaire « Welfare Lagos » et Hôpital belge de campagne	333.585,05
Entraide coloniale	201.213,00
Union des Femmes Coloniales	1.494.882,50
Veuves et orphelins des patriotes fusillés	12.206.000,00
Communes sinistrées	503.000,00
Produits pharmaceutiques pour population belge	445.432,90
Orphelins de guerre	500.272,70
Familles de deux patriotes coloniaux fusillés	40.090,90
Armée secrète	470.303,00
Vétérans coloniaux	155.000,00
U.F.A.C.	250.000,00
Avions de combat	44.156.250,00
Home des marins interalliés	545.973,10
Orphelins des marins belges	1.850,10
Office d'entraide belgo-luxembourgeoise en Suisse	
Volontaires du Kenya	20.000,00
Lord-Maire de Londres	264.240,55
British War Fund	11.367.648,55
Œuvre Nationale de Service social aux familles des militaires	6.000.060,00
Union des Femmes de Belgique	73.809,85

Assistance aux réfugiés grecs	83.224,50
Anciens combattants, Léopoldville	50.000,00
V-Club no 7, Elisabethville	1.300,00
Anciens étudiants, Bruxelles	7.000,00
Anciens étudiants, Liège	10.300,00
Anciens étudiants, Louvain	6.000,00
Anciens étudiants, Mons	20.000,00
Colis aux aviateurs combattants belges	36.225,00
Centre d'accueil aux militaires, Elisabethville	5.000,00
Centre d'accueil aux militaires, Sakania	52.500,00
Œuvre nationale des aveugles, Tervuren	25.000,00
Lord Mayor Air Raid Distress Fund	395.596,00
Croix Rouge Britannique	136.555,00
Les Amis de la Croix Rouge russe	994.796,50
Colis pour grands mutilés de Belgique (Weyenberg)	110.628,85
Œuvres des orphelins des marins	3.500,00
Anciens combattants, Elisabethville (Fonds commandant Massari)	100.000,00
Earl Haig's Pappy Fund	50.000,00
Mme Er bain, Jemappes (don Comité Agents Géomines)	7.000,00
Ancienne Garde au Rhin, Elisabethville	25.000,00
Œuvre Nationale des Mères et femmes des Fusillés et Déportés politiques, Bruxelles	25.000,00
Somme réservée à l'aide aux coloniaux, Bruxelles	366.310,41
<b>Total</b>	<b>236.384.794,23</b>

Source : GHILAIN, J, *Art.cit.*, p.932-933

A ces chiffres, il faut ajouter un montant de l'ordre de 20 millions de francs, représentant la valeur des colis expédiés par l'œuvre Familibel-Ofcal

de la part des résidants du Congo aux membres de leurs familles ou à leurs amis habitant la Belgique.

Il convient de noter cependant que la solidarité des coloniaux concerna très peu la troupe :

*« La troupe fut peu informée de ces interventions de l'élément civil de la population coloniale belge et étrangère du Congo. Au cours d'une visite faite au Corps expéditionnaire dans le Moyen-Orient, en octobre-novembre 1943, on a pu constater que les officiers et sous-officiers étaient convaincus que le Congo se désintéressait du C.E. et que seuls les Anglais, au Nigéria, et la Colonie belge, en Egypte, lui avaient manifesté de l'intérêt. Ce sentiment d'être abandonnés par ceux de l'arrière créa un malaise parmi les troupes, qui par ailleurs s'impatientsaient de ne pouvoir participer activement aux opérations militaires. »<sup>385</sup>*

Des centres d'accueil furent installés dans diverses localités du Congo ; ils recueillirent des sommes destinées à rendre plus agréable le séjour des militaires de passage. C'est à cette fin que 57.500 francs furent donnés du Katanga pour les centres d'accueil des militaires à Elisabethville et à Jadotville.

Il convient de noter que vers la fin de 1940, les chrétiens congolais avaient contribué pour un montant de 46.814 francs à une initiative appelée « Avions de combat ». En mars 1945, les habitants des cités versèrent 70.000 francs comme aide aux sinistrés de Belgique.<sup>386</sup>

Comme on le voit, la colonie était très solidaire du sort de la métropole. Les finances de l'Etat colonial tout comme les finances privées étaient distraites de la réalisation des objectifs économiques et sociaux locaux.

### **3. Effort de guerre économique (1942-1947)**

L'effort de guerre économique, en effet, s'imposait. Le refuser eût été une condamnation du Congo à l'asphyxie et, très vraisemblablement, à la révolte intérieure causée par l'absence de nouveaux débouchés commerciaux. Or, ces débouchés, en temps de guerre, ne pouvaient lui être offerts que par le monde anglo-saxon en Afrique et ailleurs qui lui ouvrait un vaste marché et avait donc besoin de sa production, mais qui, en outre, disposait de la puissance maritime capable d'imposer un blocus en cas de refus.<sup>387</sup>

---

385 GHILAIN, J., Art.cit., p. 910.

386 BONTINCK, F.,

387 LOVENS, M., « L'effort militaire de guerre du Congo Belge (1940-1944) », Les Cahiers du CEDAF, n°6 (1975), p.34.

Pendant que l'amorce de l'effort militaire de guerre était liée à la politique internationale, celle de l'effort de guerre économique était une nécessité imposée par la survie de la colonie. L'effort militaire de guerre dura pendant toute la période de la participation de la F.P. à la seconde guerre mondiale (1940-1944), tandis que l'effort économique de guerre, déclenché en 1942, ne prendra fin qu'en 1947, comme le note le R.P. Van Wing :

« ...l'effort de guerre continuait jusqu'en 1947 pour ne pas restreindre les chiffres d'affaires des sociétés ». <sup>388</sup>

Dans un message envoyé au roi, le 28 juillet 1940, De Vleschauwer, écrivait notamment ce qui suit :

« Fidèle à sa parole, la Belgique doit exercer dans la mesure de ses moyens, tous ses efforts à soutenir ceux dont la victoire lui rendra sa liberté. Nous devons employer au service de la cause commune (...), toutes les ressources économiques de la Colonie (...). Nous fournirons à L'Empire britannique tous les produits qui peuvent lui être utiles ». <sup>389</sup>

L'effort de guerre économique ajoutait deux mois de prestations exceptionnelles aux deux mois d'obligations ordinaires imposées aux circonscriptions indigènes, ce qui démontre que pendant 6 ans (1942-1947), les masses rurales devaient consacrer le tiers de l'année aux travaux imposés par l'Etat.

L'effort économique de guerre fut déterminé par l'ordonnance législative du 10 mars 1942 qui définit la contribution des paysans congolais à cet effort de guerre. <sup>390</sup> Les ordonnances du 22 mars et du 3 avril 1942 vinrent compléter la précédente et en fixèrent les mesures d'exécution. <sup>391</sup>

L'ordonnance législative n°68/AIMO du 10 mars 1942 décida que, durant les hostilités, et sans préjudice aux obligations imposées aux circonscriptions rurales, tous les hommes adultes et valides étaient tenus de se livrer à la culture et à la récolte des produits agricoles que le Gouverneur Général estimerait nécessaires à la guerre. La durée de ces prestations exceptionnelles ne pouvait dépasser soixante jours par individu par année, soit une durée théorique des travaux agricoles imposés de 120 jours par an.

L'article unique de l'ordonnance n°80/Agri du 22 mars 1942 fixa les produits agricoles reconnus comme nécessaires à l'effort de guerre. Il y avait

---

388 VAN WING, J., Cité par MULAMBU, M., « Cultures obligatoires et colonisation dans l'ex-Congo », Les Cahiers du CEDAF, n°6-7 (1974), p. 37.

389 DE WILDE, M., Op.cit., p. 105.

390 B.A., (1942), p. 273.

391 B.A., (1942), pp.301-302 et 378.

d'une part les produits de cueillette (caoutchouc sauvage d'herbes ou de lianes, fruits du palmier élaeis et amandes palmistes, fibres du genre jute) et d'autre part des produits de culture (cultures vivrières, vivres frais et secs partout où ces cultures devaient répondre aux besoins de la F.P., de la main-d'œuvre des entreprises européennes ainsi que des agglomérations extra-coutumières.

Dans cette dernière catégorie figuraient les produits suivants : coton, riz, arachides, maïs, froment, pommes de terre, légumes consommés par les Européens, mûrier pour l'élevage du ver à soie, sériciculture, entretien et récolte dans les palmeraies artificielles en rapport.<sup>392</sup>

L'ordonnance n°103/Agri du 3 avril 1942 compléta celle du 22 mars en ajoutant le copal, le raphia, le bois de chauffage destiné aux transports publics comme produits de récolte reconnus comme nécessaires à l'effort de guerre.<sup>393</sup>

Les nécessités de l'effort de guerre amenèrent la création de la Direction de la Production Minière de Guerre (D.P.M.G.)<sup>394</sup> et l'Office de la Mobilisation Civile (ancien Office de Placement).<sup>395</sup> Le directeur de la Direction de la Production Minière fut chargé de coordonner les mesures à prendre pour adapter la production minière en nature et en volume aux besoins de la guerre.

Le 16 décembre 1942, le Gouverneur Général Ryckmans profita de l'occasion de l'ouverture du Conseil de Gouvernement pour appeler ses compatriotes à la mobilisation économique.

L'effort de guerre fut orienté par les accords économiques du 21 janvier 1941, du 4 juin 1942 et du 30 janvier 1943. Il fut donc créé des commissions de licences et des offices de vente pour contrôler l'effort de guerre. Le gouvernement réglementa également le commerce et l'industrie. Car le marché allié accordait la priorité à la production minière plutôt qu'aux industries de transformation ou à l'agriculture. Il fallait surtout fournir des produits miniers ayant une importance stratégique (wolfram, étain, diamant industriel, coltan, etc.).<sup>396</sup>

---

392 B.A., (1942), pp. 301-302.

393 B.A., (1942), p. 378.

394 B.A., (1942), pp. 433-434.

395 B.A., (1942), pp. 551-554.

396 TSHIBANGU KABET, M., L'effort de guerre 1940-1945 en territoire de Likasi : ses incidences socio-économiques, Mémoire, UNAZA, Lubumbashi, 1972, pp. 20-27.

Dans un message du 23 novembre 1943, Pierre Ryckmans affirma que toutes les ressources du Congo étaient mises à la disposition de l'Alliance :

« Qu'on nous demande de l'or et des pierres précieuses, sources de devises, ou du tantale et des diamants industriels ; des bois en grumes ou des bois débités, des pistes d'envol ou des aires d'amerrissage ou des routes stratégiques...qu'on donne priorité au caoutchouc, au copal, aux oléagineux, qu'on réduise les achats d'un produit, qu'on les suspende, qu'on les reprenne...Peu importe, nous sommes toujours prêts, pourvu qu'on nous fournisse les outils ». <sup>397</sup>

Comme on peut observer, dans le tableau suivant, l'évolution la production minière s'accrut sensiblement durant la guerre.

**Tableau N° 18 : Production du Congo durant la guerre**

Matière	1939	1940	1941	1942	1943	1944
Cuivre t	122.600	148.800	162.200	166.000	156.900	165.500
Etain t	9.800	12.600	14.300	13.300	17.100	17.300
Or kg	18.200	19.500	19.600	17.860	15.100	14.000
Zinc t	19.600	21.100	29.100	16.650	40.900	31.030
Diamants ct	8.360.000	9.602.800	5.865.750	6.018.200	4.881.700	7.533.360
Bois m <sup>3</sup>	75.600	106.400	118.600	160.000	170.000	175.000
Café t	21.700	23.242	23.318	23.792	22.210	29.600
Caoutchouc t	1.142	800	1.500	1.800	9.000	12.000
Copal t	11.110	10.900	14.350	15.300	17.350	16.080
Coton t	42.040	44.000	47.200	40.150	44.150	31.150
Fibres t	4.900	7.200	5.500	11.230	13.100	8.200
Noix palm. t	88.700	44.650	30.200	75.600	74.960	65.780

Source : *Revue Coloniale Belge*, 31(1947), p. 37

Selon Cahen, l'intensification de la production d'or était indispensable du fait de la politique américaine du « Cash and carry ». La production mondiale de l'étain variait, de 1940 à 1944, entre 24.000 tonnes et 149.000 tonnes. Celle du Congo belge variait entre 8% et 16 % de la production mondiale. La production mondiale du diamant variait entre 8,0 million de carats et 12,5 millions. Celle du Congo belge variait entre 0,1 million et 1 million. La production du diamant, fournie, par la Forminière, durant toutes ces années atteignait plus de 40 millions de carats. Environ 800.000 tonnes de

397 RYCKMANS, P., Op.cit., p. 228-229.

cuivre furent fournies, par l'U.M.H.K. à la Grande-Bretagne depuis l'occupation de la Belgique jusqu'à la fin de janvier 1945 à des prix fixés par le Gouvernement britannique pour ses achats en provenance des pays du Commonwealth, moins élevés que ceux en vigueur aux Etats-Unis. Toutes les réserves de cassitérite furent vendues, de 1940 à 1941, à la Grande-Bretagne et à partir de 1942, sous forme d'étain, aux Etats-Unis. Le minerai d'uranium de Shinkolobwe et une grande partie des concentrés de zinc de Kipushi furent livrés aux Etats-Unis. A partir de 1942, la production du cadmium atteint un record de 27 tonnes. En mai 1943, la mission économique américaine au Congo belge informa le Gouvernement du Congo, du besoin qu'avait l'industrie de guerre des Etats-Unis en minerai de tantale à haute teneur. Ce minerai devait être transporté aux Etats-Unis par avion. Les intentions du Gouvernement américain d'utiliser l'uranium du Congo pour des fins nucléaires datent de l'année 1942, lorsqu'un colonel de l'armée exprima à M. Sengier, administrateur délégué de l'U.M.H.K., résidant à New York, durant la guerre, le souhait des Etats-Unis de se procurer l'uranium du Congo. En avril 1943, Hickman Price, chef de Mission économique des Etats-Unis au Congo, reçut un télégramme codé du Secrétaire d'Etat Cordell Hull, qui lui donnait instruction de faire expédier de toute urgence la totalité des minerais d'uranium disponible et de demander d'activer l'extraction qui serait achetée en totalité par les U.S.A. Cet uranium fut utilisé pour la fabrication des bombes atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki au Japon, qui furent larguées en 1945.<sup>398</sup>

Pour garantir le contrôle de l'uranium comme ressource stratégique, un accord secret fut signé, en 1944, entre les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la Belgique concernant le contrôle de l'uranium. Les Etats signataires ont convenu que durant la présente guerre contre l'Allemagne et le Japon et dans le futur, tous les minerais d'uranium et de thorium, où qu'ils soient localisés, doivent être le sujet d'un contrôle effectif pour la protection de la civilisation, et à cette fin, le Gouvernement belge assurera le contrôle effectif desdits minerais localisés dans tout le territoire, sujet à l'autorité de la Belgique.<sup>399</sup>

---

398 CAHEN, L., „Contribution à l'histoire du rôle des pouvoirs publics dans l'effort minier de guerre du Congo belge (1940-1945), Le Congo belge durant la Seconde Guerre Mondiale. Recueil d'études. Edité par J. Stengers, ARSOM, Bruxelles, 1983, p. 89-130.

399 HELMREICH, J.E., „The uranium negotiations“, Le Congo Belge durant la Seconde Guerre Mondiale. Recueil d'études. Edité par J. Stengers, ARSOM, Bruxelles, 1983, p. 253-284. N.B. La première bombe atomique est larguée sur la ville japonaise d'Hiroshima le 6 août 1945. Quelques jours plus tard, le 9 août 1945, une seconde bombe est jetée sur la ville de Nagasaki. Ces deux

On ne pensait vraiment pas aux conséquences de cette volonté de satisfaire, à tout prix, les Alliés à la sueur des fronts des Congolais.

Avec l'effort économique de guerre et le régime de quatre mois de corvées obligatoires, les populations rurales étaient exploitées sans merci. Ce fut aussi le sort des populations ouvrières.

Le Congo avait donc accompli, durant la seconde guerre mondiale, un effort que nulle autre colonie n'aurait pu fournir. L'effort économique de guerre a apporté des effets à la fois positifs et négatifs. En effet, il a entraîné une réelle prospérité aux entreprises et industries de la colonie. Pour y réussir, on procéda à l'exploitation systématique de toutes les ressources du Congo tant naturelles (sol et sous-sol) qu'humaines (habitants). Il n'était pas rare que les prestations soient imposées aux Congolais sous l'étiquette de l'effort de guerre sans qu'elles n'aient aucun rapport avec la guerre.

Pour Mgr de Hemptinne, l'effort économique de guerre eut des conséquences néfastes. En effet, une production, activée à la limite des possibilités humaines, ne pouvait avoir pour effet ultime que d'accroître le déséquilibre entre le milieu traditionnel et la population salariée des centres. Car, dans les villages, les adultes étaient soumis à une pression énergique en vue d'accroître la production vivrière et la production de guerre. Les effets de cela furent l'exode des populations rurales vers les centres, l'abandon des cultures vivrières et l'abandon des villages. Pour Mgr de Hemptinne, la pire des « taxes de guerre », fut la dévaluation de la monnaie. Car dès la signature des accords économiques avec Londres, le 21 janvier 1941, le franc congolais fut aligné sur la livre sterling et fut dévalué de 25 %. Cette dévaluation entraîna la hausse des prix et la raréfaction des articles de traite, des articles de base, des médicaments, des outils agricoles, de chasse et de pêche, des manuels scolaires et des objets didactiques. La population faisait preuve de résistance passive et de découragement à telle enseigne que Mgr de Hemptinne croyait qu'il eût fallu peu de chose pour que cette inertie engendre l'orage. Les événements ultérieurs comme les grèves, l'agitation et les révoltes qui survinrent, au cours de l'année 1944, lui donnèrent raison.

La chose la plus grave, pour lui, était l'affaiblissement de l'autorité de l'Etat parce qu'il portait atteinte aux droits de souveraineté du Congo et traitait de « chiffon de papier » la Charte Coloniale. De plus, en imposant au Congo Belge une politique spécifiquement métropolitaine, on accentuait la dépendance de la colonie vis-à-vis de la Belgique.<sup>400</sup>

---

bombes ont fait plus de 100.000 morts. Le 15 août 1945, le Japon annonce sa reddition et le 2 septembre, c'est la capitulation officielle.

400 VERHAEGEN, B. Art.cit., p. 457.

Honoré Vinck rapporte que Van Wing, après avoir visité le Congo en 1946, spécialement les Provinces de Léopoldville et de Coquilhatville, constata que l'effort de guerre y continuait sur pied de paix. Il mentionne aussi une correspondance du P. Gustave Hulstaert à Antoine Sohier, Membre du Conseil Colonial, datant de 1947, commentant un texte de Ryckmans, où l'on peut lire, en autres, ce qui suit :

*« Il se débat pour disculper son administration et soi-même, mais il aurait dû le faire plus finement. Là où, p.ex., il parle de l'effort aboli dès la reddition du Japon, mais continué quand même. J'ai vu une fiche d'effort de guerre où, en date du 13.8.1947, était encore inscrite la contribution. Il s'agit en l'occurrence de poisson à livrer à l'administration (à noter tout cela servant à l'Européen x ou y), il était noté comme effort de guerre, la viande de chasse, les tuiles (sic) végétales pour la Société x ou y et jusqu'à l'huile, qu'il fallait pour M. ou la S.A. et le caoutchouc officiel. Et qu'on ne dise pas volontaire. Ici, je n'ai pas connu d'effort de guerre volontaire. Obligatoire ! D'ailleurs, les fiches de contrôle marquent nettement « Imposition » (quantité imposée...).<sup>401</sup>*

L'exploitation de l'effort de guerre entraîna des abus qui, à leur tour, eurent des incidences déplorables dans tous les domaines de la société : perturbations sociales résultant d'une surproduction de clercs sans formation administrative pratique, troubles sociaux provenant de l'extension démesurée des agglomérations extra-coutumières (camps des travailleurs, cités indigènes, centres extra-coutumiers), diminution du nombre de bras dans les campagnes à cause du portage et de l'exode rural. Cette diminution avait pour corollaire la dislocation de la vie sociale du village.

La Force Publique fut requise, à plusieurs reprises, pour réprimer des faits d'insoumission et de révolte ouverte. Elle fut appelée à intervenir, en juillet 1940 lors des troubles chez les Bambole du Territoire d'Opala où cinq circonscriptions furent l'objet d'occupation par suite du meurtre d'un chef, d'opposition violente aux autorités locales et de l'insoumission collective de trois villages. Ces troubles furent brutalement réprimés et ce n'est que le 27 novembre 1941 que les opérations militaires furent levées.<sup>402</sup> Ce fut aussi le cas, le 9 décembre 1941, à Elisabethville, où son intervention fit de nombreux morts et blessés dans les rangs des grévistes de l'Union Minière du Haut Katanga.<sup>403</sup>

---

401 HULSTAERT, G., cité par VINCK, H., Art.cit.

402 VERHAEGEN, B., Art.cit., p ; 484.

403 CRAOCA, Op.cit., p.

Plusieurs opérations de police et des occupations militaires eurent lieu dans la province de l'Équateur en 1940, en 1941 et en 1942 et dans la Province Orientale en 1940, en 1941 et en 1944.

La révolte de Masisi-Lubutu, qui commença en janvier 1944, fut suivie d'une répression violente. Une opération de police musclée fut menée dans la région nommée « Utunda » dans le territoire de Masisi-Lubutu lorsqu'un groupe de villages se révolta contre le pouvoir établi, révolte qui avait une motivation religieuse et qui continua jusqu'en février et mars 1944.<sup>404</sup>

De mi-septembre à fin novembre 1945, on assista à une grève des travailleurs du chemin de fer Matadi-Léopoldville et des grèves dans les exploitations agricoles du Mayombe tout comme celle des dockers de l'OTRACO/Matadi le 26 et le 27 novembre 1945. La capitale connut aussi, vers mi-novembre 1945, des mouvements de grève qui furent souvent réprimés par le sang.<sup>405</sup>

#### **4. Effort de guerre militaire (1940-1944)**

La Force Publique se mobilisa à partir du 15 mai 1940. L'effort de guerre militaire consista à appeler sous les armes et à préparer au combat d'importants contingents congolais encadrés par des officiers et sous-officiers de réserve belges, eux aussi arrachés à la vie civile.<sup>406</sup> Cet effort militaire, c'est en fait la participation de la F.P. à la seconde guerre mondiale.

Comme en 1914, l'appareil militaire du Congo belge ne répondait pas aux exigences de guerre. L'opportunité de l'utilisation des troupes coloniales posa des problèmes d'ordre politique avant que l'autorité coloniale soit amenée à la mobilisation des troupes.

##### **4.1. Opportunité de l'utilisation des troupes coloniales**

Contrairement à la première guerre mondiale, l'Afrique noire resta pendant les années 1939 à 1945, un théâtre secondaire d'opérations. On se

---

404 A.P.G.L., Tribunal du District du Kivu, Rôle N° 2601, R.M.P. N° 17.612, Audience Publique du mercredi neuf août mil neuf cent quarante-quatre à Itébero, Jugement, en charge le Ministère Public contre 181 prévenus.

405 MUTAMBA MAKOMBO, J.M., Op.cit, p. 37.

406 - RUBBENS, A., et al., Dette de guerre, Elisabethville, Editions de l'Essor du Congo, 1945, p.10.

- RYCKMANS, P. Messages de guerre, Bruxelles, Fernand Larcier, 1945, p. 112.

battait devant Dakar, en Afrique Equatoriale Française et dans la Corne orientale de l'Afrique.<sup>407</sup>

La participation de la F.P. ne pouvait se justifier que dans le contexte de la métropole. En septembre 1939, en effet, l'Allemagne nazie envahit la Pologne et provoque la déclaration de guerre de la France et de la Grande-Bretagne. La Belgique est envahie le 10 mai 1940 par les forces armées allemandes et le gouvernement s'exile à Londres. Le Ministre des Colonies, Albert De Vleschauwer, est nommé Administrateur Général du Congo Belge et du Rwanda-Urundi. A ce titre, il est habilité à exercer tous les pouvoirs conférés au roi ainsi que tous les pouvoirs exécutifs et législatifs.<sup>408</sup>

Face aux circonstances de l'invasion de la métropole par les armées nazies et leur victoire militaire, en mai 1940, trois politiques rationnelles étaient théoriquement possibles pour les responsables politiques belges comme l'a démontré Maurice Lovens :

*« Soit, accepter la défaite et la suprématie nazie en inscrivant éventuellement la Belgique dans un nouvel ordre européen dominé par le Troisième Reich (politique prônée par les pronazis) ;*

*Soit, poursuivre la lutte aux côtés des Alliés jusqu'à la libération de la Métropole et la défaite définitive du Nazisme (...), sur le plan colonial cette politique implique la mise au service de la cause commune des forces de la colonie, potentiel majeur du pays en guerre ;*

*Soit s'accommoder de la victoire allemande en Europe occidentale et tenter de maintenir la dynastie et l'unité du pays dont on espère que la souveraineté sera partiellement respectée. Cette politique implique une discrétion maximale en ce qui concerne la colonie. Celle-ci doit s'en tenir à une neutralité absolue, rester en dehors de la guerre, ne donner à l'envahisseur de la Métropole et à ses alliés, notamment italiens, aucun prétexte d'intervention qui mettrait en danger une souveraineté dont on s'imagine qu'elle pourrait survivre à la coexistence avec le régime totalitaire de l'Allemagne nazie. C'est cette politique qui est adoptée par le Roi, par son entourage et par les milieux belgicistes, dans leur majorité ».*<sup>409</sup>

Le 8 juillet 1940, le Commandant en Chef de la F.P., le Général Paul Ermens envoie, au Gouverneur Général Pierre Ryckmans, une note de dix pages, qui est une véritable déclaration d'indépendance du Congo. Les auteurs de cette lettre partant du constat, d'une part, que le Gouvernement Pierlot se trouvait dans l'incapacité matérielle et morale de poursuivre la

---

407 JOOS, C.D.L., Brève histoire contemporaine de l'Afrique Noire, Paris, Edition Saint-Paul, 1964, p. 268.

408 TSHIMANGA, T., Op.cit., p.73.

409 LOVENS, M., Art.cit., pp. 15-16.

guerre et d'autre part, que la Belgique était sous occupation totale par une puissance étrangère, voulaient proclamer l'indépendance du Congo, y compris le Rwanda-Urundi, jusqu'au moment de la libération de la Belgique. Ils proposaient que le Congo fût soumis aux seuls ordres du Gouverneur Général. Tout en restant en bonnes relations avec toutes les puissances, le Congo aurait seul la responsabilité de défendre son indépendance par les armes et avec toutes les ressources défensives naturelles de l'Afrique centrale.<sup>410</sup>

Le Gouverneur Général ne suivit pas ce conseil et considéra cette lettre comme un acte d'insurrection et une volonté de suicide pur et simple pour la colonie.

Le débat, qu'elle suscita, appelle cependant une analyse des conditions dans lesquelles le Congo s'est engagé dans l'effort militaire. En effet, le problème fondamental fut politique. Il s'agissait de savoir quel fut, en 1940, le degré d'autonomie du gouvernement local dans le domaine de la politique militaire et d'entrevoir la possibilité d'une redéfinition de ses rapports avec la métropole, à un moment où l'autonomie du gouvernement local semblait être plus large.

Les réponses du gouvernement local dépendaient des circonstances existant à ce moment en Afrique et des revendications d'une large majorité de la société coloniale en faveur d'une participation militaire au conflit. Elles constituaient une première et précieuse indication du comportement qu'il adopterait par la suite face aux revendications européennes.

Parmi les éléments susceptibles de peser sur la décision, il y eut d'une part des conditions objectives et d'autre part des pressions politiques. Par conditions objectives, il faut entendre la nature même et l'état de la F.P. ; également le rapport des forces et le comportement des différentes puissances présentes en Afrique Centrale et Orientale. Les pressions politiques furent celles qui furent exercées sur les autorités coloniales soit par les Alliés britanniques, soit par des milieux belges hostiles à tout effort militaire du Congo (majorité parlementaire flamande).<sup>411</sup>

Sur le plan des structures internes, la F.P. avait servi, entre 1919 et 1939, au maintien de l'ordre à l'intérieur et à la garde des frontières. La F.P. de

---

410 VANDERLINDEN, J., *Op.cit.*, p. 430.

411 *Ibid.*

N.B.: Contrairement aux puissances de l'Axe (Allemagne, Italie, Japon) on appelait "Alliés" les puissances opposées à l'Axe (France, Angleterre, Etats-Unis, U.R.S.S.) L'Islande, La Turquie, la Suède, l'Espagne et la Suisse sont restés neutres.

1940 souffrait encore des conséquences de la crise des années 30. Son impréparation aux opérations qui l'attendaient, était manifeste : insuffisance de cadres, d'armement et d'équipement pour expliquer que la F.P. ne pouvait entrer efficacement en action. Initialement, le Haut-commandement de la F.P. croyait que la mobilisation se ferait en un seul temps, mais la réalité démontra qu'elle devait se réaliser par phases successives de mai à octobre 1940. Cet empirisme qui présida la mobilisation, trouva une justification dans le souci de perturber le moins possible la vie administrative et économique de la colonie. En effet, la mobilisation des troupes et des porteurs africains devait s'accompagner du rappel de quelque 6.000 réservistes européens nécessaires à leur encadrement.<sup>412</sup>

Sur le plan interne également, la F.P. était affectée par un conflit de personnes au plus haut niveau. Les cadres considérèrent le rappel en Belgique, le 2 novembre 1939, du Colonel B.E.M. Hennequin, perçu comme l'artisan du redressement de la F.P. à partir de 1935 et son remplacement par le lieutenant-colonel B.E.M. Gilliaert comme étant "un coup d'envoi public de la bêtise".<sup>413</sup> Le malaise et le mécontentement rongeaient les cadres de la F.P., situation alimentée davantage par le fait que ces cadres n'étaient pas informés des commandes d'armements. Cette ignorance d'un renforcement de l'équipement, en cours d'exécution, leur fit perdre toute confiance en la puissance d'intervention de la F.P. puisque le Commandement en Chef repassera entre les mains de l'assistant du Gouverneur Général Ryckmans, le lieutenant Général Paul Ermens, en 1941 qui l'assumera jusqu'à sa démission en 1944.<sup>414</sup>

Il convient de souligner que, durant la guerre, un grave différend opposa le Général Ermens au Gouverneur Général, haute autorité civile de la colonie, responsable de la Force Publique. Le Gouverneur Général sentait que le contrôle des opérations, au sens le plus élevé du terme, lui échappait. Car il était peu informé de leur déroulement et se sentait d'autant plus tenu à l'écart par le Commandant en chef, que le travail de coordination avec les Alliés et l'effort de guerre qui en résultait dans la société civile absorbaient, avec la gestion ordinaire des troupes restées au pays.<sup>415</sup>

Les pressions politiques firent passer le Congo d'une politique de neutralité à celle de l'agression. Au début, on entrevoit un danger dans l'éventuel engagement des troupes coloniales au-delà des frontières d'autant plus que la Belgique n'avait jamais été en guerre avec l'Italie. Voici d'ailleurs

---

412 LOVENS, M., Art.cit., p.7

413 Id., p. 8.

414 B.B.O.M., VII, Fasc. A. (1973), p. 218.

415 VANDERLINDEN, J., Op.cit., p. 494.

une déclaration du Ministre des Colonies, Albert De Vleeschauwer, le 6 septembre 1940.

« Nous sommes énergiquement opposés à ce que la Force Publique soit détournée de sa mission qui est de maintenir l'ordre à l'intérieur et de répondre à une agression extérieure quelle qu'elle soit. Il ne peut être question que notre armée coloniale participe à un conflit armé contre l'Italie, et au Kenya ou ailleurs. Ce serait d'autant plus inconcevable que nous n'avons jamais été en guerre avec l'Italie. »<sup>416</sup>

Jusqu'à la fin du mois de novembre 1940, on s'en tiendra à une politique militaire purement défensive. Le 22 novembre 1940, le Ministre des Colonies qui reconnaît enfin l'attitude agressive de l'Italie à l'égard de la Belgique, décide de l'internement, au Congo, de tous les Italiens dangereux et suspects et du rejet de la politique de neutralité.

L'engagement du Congo dans la guerre signifiait que la préoccupation majeure de toutes les autorités belges était de conserver la colonie pour la Belgique en y maintenant l'exercice de la souveraineté belge. Pour cela, il fallait maintenir le Congo dans une prudente neutralité.

Lorsque cette neutralité devint dangereuse et même irréaliste, il fallut alors ranger le Congo aux côtés des Alliés afin de ne pas hypothéquer inutilement son avenir politique.<sup>417</sup>

## 4.2. Mobilisation

Il y eut deux types de mobilisation : la mobilisation militaire et la mobilisation civile.

### 4.2.1. Mobilisation militaire

L'attaque de la Belgique en 1940 n'a pas mis la colonie en danger immédiat d'invasion. La menace italienne en Abyssinie, c'est-à-dire, à plus de 500 kilomètres des frontières du Congo, a laissé un répit qui a été utilisé pour mobiliser la F.P. par stades successifs, en troublant la vie économique du Congo le moins possible.

Il faut également avouer que, malgré les retards causés par les problèmes internes et les pressions internationales, la F.P. fut mobilisée plus rapidement qu'en 1914 à cause de l'existence, dès le temps de paix, d'un noyau de Troupes Campées.<sup>418</sup> Selon le Lieutenant Général Paul Ermens, commandant en chef, le plan de mobilisation devait avoir pour effet de

---

416 LOVENS, M. Art.cit., p. 27.

417 Id., pp. 33-34.

N.B. Les autorités belges elles-mêmes étaient sous la protection des Alliés.

418 VAN der MEERSCH, E., *La Force Publique a 70 ans*, Bruxelles, 1956, p. 11.

mettre à la disposition du commandement supérieur trois brigades, plus un petit groupement d'unités d'artillerie et d'infanterie préposé à la Défense du Bas-Fleuve, tout en maintenant dans les districts et les territoires des forces suffisantes pour garantir l'ordre intérieur. Chaque brigade était constituée de deux régiments d'infanterie à trois bataillons, une compagnie cycliste, une batterie légère de campagne (ou de montagne) une compagnie de sapeurs pontonniers du génie, plus un quartier général et des services. Le charroi automobile se composait presque exclusivement de véhicules réquisitionnés. La mobilisation tripla les effectifs du pied de paix. Le système se caractérisait par la répartition a priori uniforme des brigades sur le territoire de la colonie et par la faiblesse numérique de l'encadrement européen. De plus, la Force Publique ne disposait ni d'avions ni d'aviation, militaire, ni d'engins blindés, ni d'armes antitank et le matériel de défense antiaérienne se bornait, fin 1940, à deux pièces Bofors de 40 millimètres.<sup>419</sup>

Les troupes de campagne étaient organisées en trois formations, dont la principale -les Troupes du Nord-est -était concentrée dans cette partie du territoire congolais. Le plan de mobilisation, appliqué à partir du 15 mai 1940, avait un objectif exclusivement défensif. A la veille de la mobilisation, les effectifs de la F.P. étaient de 14.730 gradés et soldats congolais tandis que l'effectif mobilisable était de 23.000 hommes. L'état de l'armement et des munitions manifestait des insuffisances réelles. Le premier effet de la mobilisation fut d'assurer la Défense du Bas-Fleuve (D.B.F.). Le Haut Commandement concentra ensuite les troupes en Province de Stanleyville, manifestant ainsi sa crainte d'une éventuelle invasion italienne venant d'Ethiopie.<sup>420</sup>

Dans une déclaration, faite le 9 juin 1940, à l'occasion d'une prise d'armes, qui réunit les troupes françaises, britanniques et belges, le Gouverneur Général, Pierre Ryckmans, déclara sa volonté de voir la colonie poursuivre la guerre aux côtés des Alliés.

*« Nous faisons la guerre ensemble, indissolublement alliés dans les bons comme dans les mauvais jours, jusqu'au bout, jusqu'à la victoire finale (...). Le Gouvernement s'est montré digne de notre passé (...). Il a juré de maintenir l'Alliance, et tous les Belges ont répété son serment. Il a mis au service de la cause commune toutes les ressources intactes de notre empire, et le Congo unanime répond : Présent qu'il s'agisse de combattre ou qu'il s'agisse de travailler ».*<sup>421</sup>

---

419 ERMENS, P., "L'effort de guerre de la Force publique du Congo belge. Situation militaire en mai 1940, Zaïre, (janvier 1947), pp. 8-9.

420 LOVENS, M., Art.cit., p. 9.

421 RYCKMANS, P., Op.cit., p. 23.

Le Gouverneur Général mit tout en œuvre pour mobiliser les troupes. Ce ne fut qu'au mois de novembre 1940 que le gouvernement belge, en exil à Londres, accepta le principe de la participation militaire du Congo à la guerre.

L'ordonnance législative n°11 bis/F.P. du 13 janvier 1941, remplaçant l'ordonnance législative n°85/F.P. du 27 mai 1940, décida de la militarisation des porteurs, serviteurs des Européens et conducteurs des véhicules automobiles, appelés à prêter leurs services aux troupes en campagne. L'ordonnance n°21/F.P. du 18 janvier 1941 déclencha la mobilisation de la F.P. et lui permit officiellement de participer à la seconde guerre mondiale.<sup>422</sup>

L'effectif mobilisé le plus élevé atteindra en 1943, 40.000 gradés, soldats et porteurs congolais.<sup>423</sup>

A l'annonce de la mobilisation, les anciens combattants de 1914-1918 tenaient des propos de ce genre :

*« En 1914-1918, nous avons combattu pour eux et nous n'avons reçu aucune récompense sinon de simples médailles. Maintenant, où voulez-vous encore amener nos cadets ? »*<sup>424</sup>

Ce témoignage traduit la déception des anciens combattants devant l'ingratitude du pouvoir colonial.

Il convient de savoir également que devant l'insuffisance des cadres européens, 140 officiers et sous-officiers de l'armée métropolitaine ont rejoint le Congo au cours des hostilités. Les Corps des Volontaires Européens ont été renforcés et un centre d'instruction fut créé à Luluabourg, le 31 octobre 1940, pour assurer la préparation militaire des Européens désireux de contracter un engagement dans la F.P. Les troupes Congolaises mobilisées comprenaient, outre les gradés et soldats, des porteurs militaires qui furent démobilisés en 1943 et n'accompagnèrent pas les troupes en Egypte et la G.T.V., créée en 1939 dans chaque territoire pour remplacer les D.S.T. L'effectif de la G.T.V. a dépassé 5.000 hommes.<sup>425</sup>

---

422 B.A., (1941) pp. 140-141, 155-156.

423 R.A., (1939-1944), p. 232.

424 KASONGO MUYANGWA, interview directe, Lubumbashi, le 2/03/1980.

425 R.A., (1939-1944), p. 232.

#### 4.2.2. *Mobilisation civile*

En révision de l'ordonnance législative n°481/Agri-Placement du 7 novembre 1941 sur la stabilité de la main-d'œuvre, l'ordonnance législative n°161/Plac. du 9 mai 1942 décida de la mobilisation civile.<sup>426</sup>

Aux termes de cette ordonnance, tout offre d'emploi, tout recrutement ou engagement d'hommes de race européenne, résidant au Congo Belge ou au Rwanda-Urundi, était interdit. Seules les demandes de personnes justifiées par les nécessités de l'effort de guerre ou les besoins de la colonie pouvaient être acceptées. Tout Européen disponible, âgé de 17 à 60 ans, était tenu de s'inscrire à l'Office de mobilisation civile de sa résidence.

Etaient déclarés disponibles, les Européens qui n'exerçaient aucune profession, et qui n'étaient liés par aucun contrat d'engagement, les agents de l'administration et de la F.P. à l'expiration de leur terme de service et ceux qui exerçaient une profession ou un emploi reconnu comme non essentiel. L'ordonnance avait prévu une amende, variant entre 10 et 10.000 francs, et une servitude pénale d'un jour à un an à la charge du contrevenant. Cette mesure visait à compléter les cadres de la F.P. mobilisés. Il fallait donc faire recours à la mobilisation civile pour constituer les cadres de réserve.

Quant à la mobilisation du côté africain, il a déjà été dit que, depuis 1939, il existait, à chaque chef-lieu de territoire, une G.T.V. chargée de remplacer le D.S.T., parti en campagne, et de maintenir l'ordre public durant les opérations.

Ainsi, tous les anciens combattants encore en état de porter les armes, les anciens militaires vivant dans les centres extra-coutumiers et non rappelables, les civils qui avaient fait preuve d'un attachement particulier envers le gouvernement ainsi que les meilleurs policiers des circonscriptions indigènes étaient mobilisés pour constituer la G.T.V.<sup>427</sup> Cette G.T.V. était encadrée, en moyenne, par un effectif militaire d'un bon gradé et de cinq soldats.

Les D.S.T. de Lodja et de Dekese restèrent dans leur entièreté à la disposition de leurs Administrateurs de Territoire respectifs. Dans ces territoires, les rapports politiques ont révélé que, selon l'état d'esprit de la population, il était imprudent d'organiser la G.T.V.

Un office de mobilisation civile était également installé au chef-lieu de chaque territoire pour recruter les porteurs, parmi les hommes valides de 17

---

<sup>426</sup> B.A., (1943), pp. 551-554.

<sup>427</sup> ARNACO/F.P., N°171, Instructions Générales diverses : Mobilisation des détachements.

à 60 ans, pour accompagner les troupes en opérations pendant qu'au même moment des recrutements s'opéraient pour renforcer les effectifs.

### 4.3. Conditions de vie de guerre

Il convient de dire un mot sur la tenue de campagne, les conditions sanitaires et alimentaires et les conditions morales des soldats pendant la guerre.

#### 4.3.1. Tenue de campagne

L'Européen portait le casque colonial, à fond plat, de couleur à huile de teinte kaki sombre. Les plus élégants portaient la vareuse et la culotte.

Durant la Campagne d'Abyssinie, le soldat, quant à lui, allait la tête nue au combat. Il ne portait ni fez ni bonnet de police. Il avait les pieds nus et jambes découvertes, depuis que les bandes molletières étaient déchirées. Il portait le strict essentiel : sa culotte et sa veste en toile kaki avec son équipement sur le dos et son fusil Mauser 1889, de l'armée belge, entre les mains.<sup>428</sup>

La tenue de campagne, des soldats du Corps expéditionnaire, elle, se composait d'éléments ci-après :

- un fez kaki avec mentonnière et couvre-nuque ;
- une veste de toile kaki ;
- des cartouchières en cuir faisant contrepoids avec le havresac ;
- et d'une besace avec courroie de sautoir.<sup>429</sup>
- conditions sanitaires et alimentaires

Si la situation sanitaire des troupes restées au Congo demeura bonne dans son ensemble, elle était assez déplorable en dehors des frontières, surtout lors de la campagne d'Abyssinie.<sup>430</sup>

Quant à l'alimentation, la ration resta identique pour toutes les troupes stationnées sur le territoire de la colonie. En Abyssinie, de sérieuses difficultés ont été éprouvées pour assurer aux troupes la ration de campagne. La déficience du ravitaillement, en majeure partie, était due aux difficultés de transport.<sup>431</sup> Ceci est confirmé par un témoignage d'un ancien boy qui a participé à cette campagne :

---

428 DELHOUGNE, Op.cit., pp. 51-52.

429 JANSSENS, Op.cit., p. 202.

430 R.A., (1939-1944), p. 232.

431 Idem, p. 233.

« Je préparais à la fois, et la même ration pour les Blancs et pour les Noirs. Mais les vivres se faisaient rares. Nous mourions presque de faim puisqu'un verre de riz était distribué à cinq personnes. J'ai vu, moi qui vous parle, pleurer des Européens affamés qui n'avaient plus d'autre souhait que de vite rejoindre leur beau Congo ». <sup>432</sup>

La ration de campagne était identique pour les officiers, les gradés et les soldats. Et puis, le fait de voir un Blanc pleurer de faim le démystifie vraiment aux yeux des soldats. Du riz cuit mangé dans le creux des deux mains ou sur une feuille, quelques morceaux de poisson séché, quelques arachides et une raclée d'eau constituaient la ration journalière. Et les officiers entendaient souvent des déclarations de ce genre :

« Pas de fruits, pas de canne à sucre, pas de malafu, pas de pombe. Ah. Pays pamba ! Pays pamba ! Mboka mabe ! Mboka mabe ! ». <sup>433</sup>

A côté de ces plaintes des soldats, les officiers n'étaient pas les moins mécontents. Leur mécontentement fut même chanté :

« De tous les plaisirs de table,  
 Nous sommes hélas frustrés.  
 L'ordinaire était passable.  
 Mais les stocks sont épuisés.  
 C'est à croire que l'Intendance.  
 Veut que, faute de pitance,  
 Nous courrions, rien dans la panse,  
 Rechercher un prompt trépas.  
 Que je meure si j'invente,  
 Il ne reste plus en vente  
 Que crabes et sauce piquante.  
 Voilà Gambela ». <sup>434</sup>

Les officiers belges se plaignaient de végéter désormais comme des anachorètes, ne pouvant ni boire ni manger suffisamment ni même fumer.

---

432 KASONGO MUTOKAMBALI, interview directe, Lubumbashi, le 18/02/1980.

433 DELHOUGNE, G., (Correspondant de guerre) La guerre les hautes herbes : reportage sur la campagne belge d'Abyssine, Editions SOLEDI, Liège, 1945, p.52. Cela signifie : 'pas de fruits, pas de canne à sucre, pas de vin de palme ou de canne à sucre, pauvre pays, mauvais pas.

434 Id., p. 97.

Et devant les affres de la faim, le Congo apparaissait maintenant comme un paradis. Les soldats avaient compris que faire la guerre n'était pas seulement combattre, mais c'était aussi avoir trop chaud ou trop froid, endurer la soif et la faim, lutter contre la maladie et tout supporter avec un cœur ferme et avec bonne humeur.

Au Nigéria, le rationnement était différent. Au Moyen-Orient, de nombreux aliments inconnus dans la ration congolaise ont été introduits et au cours des manœuvres de Palestine, on procéda à la distribution d'une partie de la ration européenne à la troupe. Mais il faut savoir que la ration du Nigéria était surtout composée de biscuits que les avions de liaison venaient déverser. Il semble d'ailleurs que les récoltes n'ont pas été assez fructueuses durant cette période :

*« La ration de campagne en Nigéria se composait de deux boîtes de sardines, un biscuit pour deux personnes et une gourde d'eau pour quinze jours. A cause des maigres récoltes de l'année, nous avons sérieusement souffert de la faim ; on voyait venir la mort non pas à cause des méfaits des armes mais à cause de la faim ».*<sup>435</sup>

La seconde guerre mondiale a été une véritable école d'endurance pour les soldats, loin des frontières du Congo, la nostalgie leur a appris à aimer davantage leur pays. Le regret de son foyer qu'on ne pourra peut-être plus retrouver et du pays natal, ce sont là peut-être des signes de patriotisme.

#### **4.3.2. Conditions morales**

Fort de son expérience de la première guerre mondiale, le Général Ermens pensa que l'encadrement moral de la troupe, devait être confié à une aumônerie militaire. Car dans une armée, le rôle de l'aumônier est très important parce qu'il est chargé de l'encadrement spirituel des militaires. Il apporte la nourriture religieuse aux militaires et à leurs familles et joue le rôle de conseiller spirituel et de soutien moral pour bon nombre d'entre eux.

Il n'y aurait à cela aucune difficulté puisqu'il existait au Congo de nombreux missionnaires, ayant fait le service militaire et qui étaient mobilisables. Le Général Ermens s'adressa donc, au début de la seconde guerre mondiale, par l'entremise du Délégué apostolique, au R.P. Alexandre Van den Heuvel, missionnaire de Scheut à Léopoldville, qui s'intéressait particulièrement aux œuvres sociales du Noir, pour organiser l'aumônerie des troupes coloniales. Le R.P. Van den Heuvel était un ancien Officier de la guerre 1914-1918 qui, avec un bon nombre de prêtres, accompagnèrent les troupes sur le théâtre des opérations comme infirmiers. Il commença le travail d'aumônerie avec le général Vahoof, médecin en chef, par la

---

435 MALOWA MPIDI, interview directe, Lubumbashi, le 2/03/1980.

mobilisation des prêtres infirmiers qui devaient aider les médecins de bataillon et avec quelques prêtres mobilisés comme aumôniers. Très tôt, on se rendit compte que les prêtres infirmiers avaient assez de leur besogne et qu'il fallait des aumôniers plus nombreux. Car les soldats réclamaient, sans cesse, les services du prêtre. Le général Ermens décida alors que chaque bataillon eût son propre aumônier.<sup>436</sup>

L'aumônerie catholique fut constituée dès 1940.<sup>437</sup> Le journal de la F.P., "*Nsango ya Bisu*", fut créé, en 1944, à son initiative. Outre l'aumônier en chef résidant à Léopoldville, il y avait neuf aumôniers attachés principalement à Elisabethville, Léopoldville, Luluabourg, Rumangabo (Kivu), Stanleyville et Thysville ainsi qu'aux centres d'instructions d'Irebu, Kongolo et Lokandu.<sup>438</sup>

L'aumônerie protestante, quant à elle, ne fut créée que le 22 mars 1948 et confiée à Robert Van Goethem comme aumônier en chef protestant. Il y avait désormais 9 aumôniers protestants au sein de la Force Publique.<sup>439</sup>

Les soldats considéraient leur aumônier comme étant le trait d'union entre l'armée et la famille. Il était leur confident qui écoutait patiemment les mauvaises nouvelles venant du village, une espèce de secrétaire pour correspondre avec les leurs ou pour faciliter certaines démarches. Il enquêtait sur les familles dont on avait perdu la trace et c'est lui qui devait se mettre en contact avec les administrateurs et les missionnaires pour détecter les errants et les remettre en relation avec leur officier. Le soldat avait l'habitude d'abuser de la bonne volonté de l'aumônier. Ce dernier rendait beaucoup de services au soldat du point de vue religieux. Beaucoup de soldats étaient de bons chrétiens et pratiquaient sérieusement la religion et fréquentaient les sacrements. C'est pourquoi, ils étaient heureux d'avoir un prêtre à leur disposition. L'aumônerie organisait les distractions du soldat, les cantines et l'épargne du soldat. Les chefs militaires avaient toujours besoin de l'aumônier à cause de sa force de persuasion. Il servait de médiateur entre les officiers et les soldats. Lorsque l'amour-propre du soldat était lésé, l'aumônier devait intervenir auprès du Noir pour panser ses plaies,

---

436 COUSSEE, P., Art.cit., p. 912.

437 JADOT, J., « L'aumônerie catholique à la Force Publique », BM, 63 (1954), pp. 36-38. Voir aussi ESSER, J., « Les aumôniers militaires et la Force Publique congolaise », Grands Lacs, (15 décembre 1946), pp. 160-163.

438 LEYSBETH, A., Op.cit.. Leverville, Bibliothèque de l'Etoile, 1957, p.75.

439 BRAECKMAM, E. M., Histoire du protestantisme au Congo. Bruxelles, Librairie Unioniste, 1961, p. 305.

pour le calmer, pour tâcher de lui faire accepter, ou du moins pour éviter toute tentative de vengeance ou un excès de rancune.<sup>440</sup>

Pendant la seconde guerre mondiale, lorsque l'on disait au soldat que les Belges étaient en guerre, en Europe, que l'ennemi les avait attaqués, là-bas bien loin, de l'autre côté des mers, cela le laissait parfaitement indifférent. Le soldat constatait, certes, que l'Européen en était affecté, qu'il était de mauvaise humeur parce qu'il n'avait plus de nouvelles de sa famille mais il ne comprenait pas pourquoi quitter le Congo pour aller souffrir de faim, de soif et de fatigue, d'épuisement ou de maladie sur le champ de bataille et peut-être, se faire tuer pour les Belges. Pareille idée ne contribuait pas à l'enthousiasme des soldats congolais pour l'effort de guerre militaire. Les aumôniers avaient pour mission de leur faire comprendre, de les raisonner, de répondre cent fois aux mêmes explications, de répondre patiemment à toutes les questions et de rencontrer objectivement toutes les obligations.<sup>441</sup> Il fallait qu'ils soient à mesure de persuader des soldats qui ne voyaient aucun avantage pour eux dans les lointaines expéditions à entreprendre.

#### 4.4. Campagnes militaires

L'effort militaire de guerre se réalisa en trois phases :

- La campagne d'Abyssinie (février 1941 - juillet 1942)
- L'envoi d'un Corps Expéditionnaire en Nigéria (octobre 1942 - novembre 1942), en Egypte (18 mars - 20 juillet 1943) et
- au Moyen-Orient (juillet 1943 - juillet 1944).

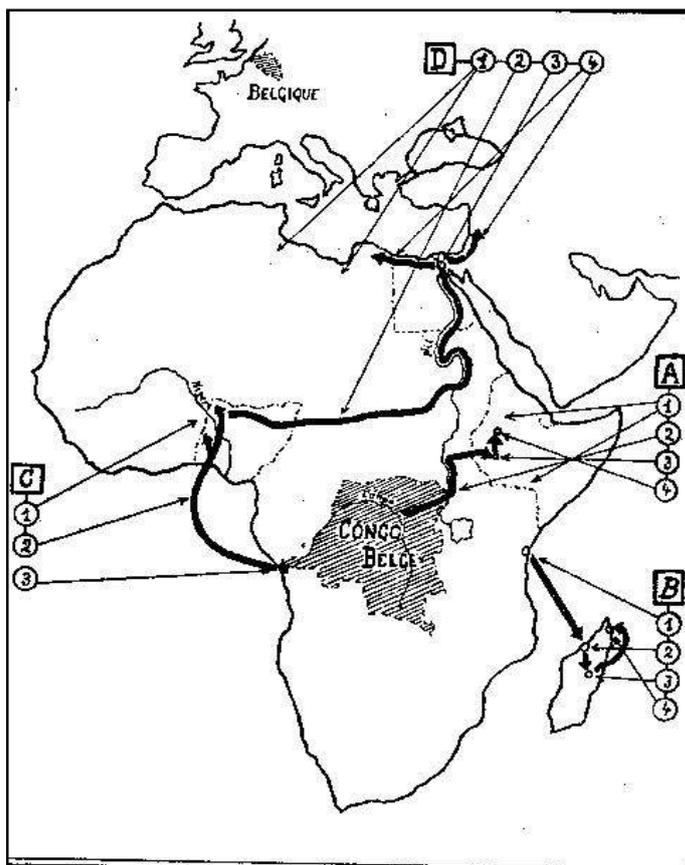
Et les déplacements de l'Hôpital Belge de Campagne en Abyssinie et dans les Somalies (janvier 1941 - août 1942), à Madagascar (septembre 1942 - mai 1943), et en Birmanie (novembre 1943 - janvier 1946).<sup>442</sup>

---

440 COUSSEE, P., « Au service des troupes congolaises », Zaïre, (octobre 1947), p. 912.

441 Ibid.

442 CRAOCA, Léopold II et la Force Publique au Congo. CRAOCA, Bruxelles, 1985, pp. 64-75.



Carte n° 04 : Campagne d'Abyssinie (1941) et Corps expéditionnaire au Nigéria et au Moyen-Orient.<sup>443</sup>

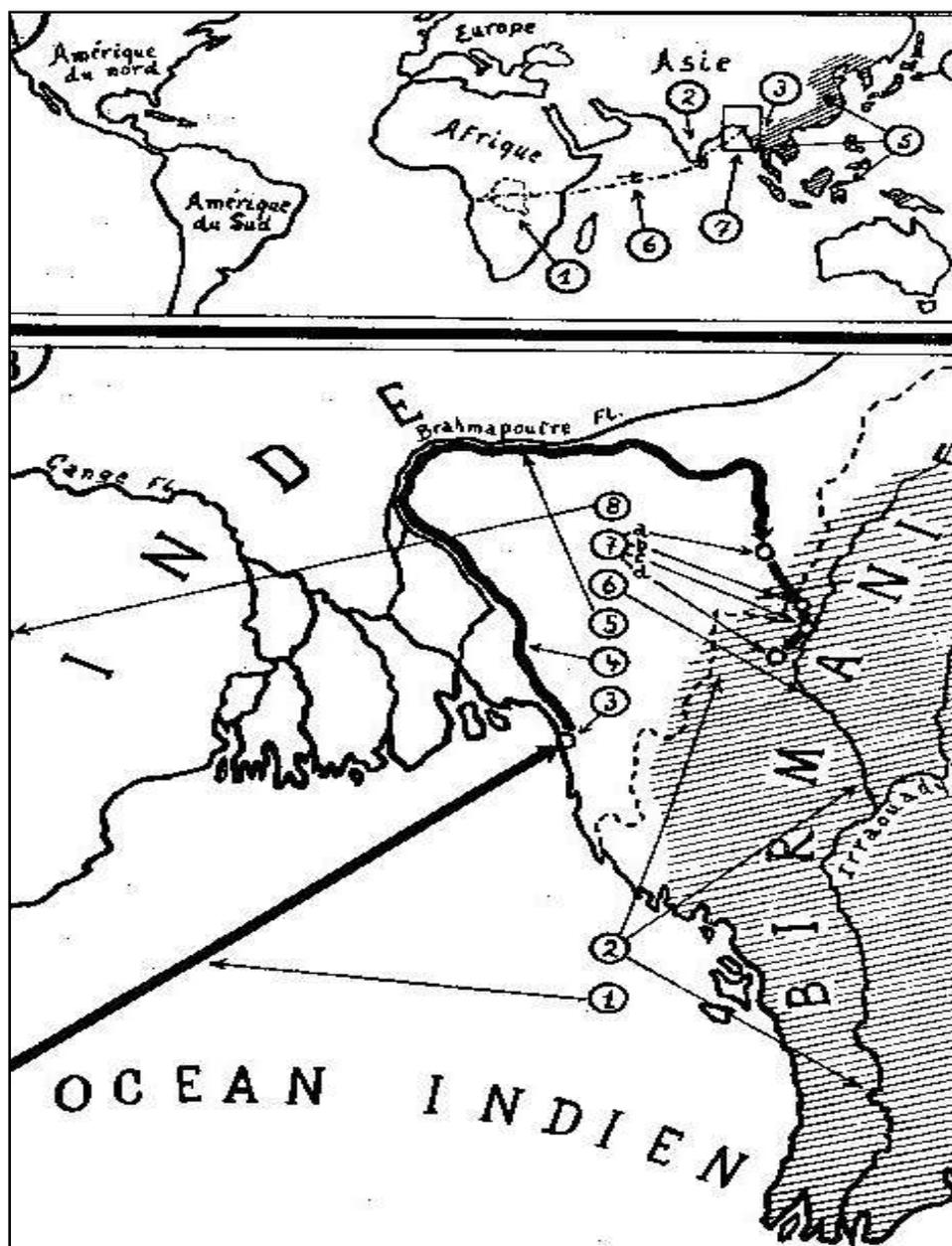
443 LEYSBETH, A., Op.cit., p. 40-41.

A. Campagne d'Abyssinie : 1. (Abyssinie: pays occupé par l'ennemi: Italiens) ; 2. Itinéraire suivi par les troupes congolaises ; 3. Gambela ; 4. Saïo, centre de résistance italienne

B. Campagne de Madagascar : 1. Mombasa, point de départ de l'expédition ; 2. Majunga, port de débarquement des soldats de l'HBC ; 3. Tananarive, capitale du Madagascar ; 4. Diego-Suarez.

C. Campagne de Nigéria : 1. Frontière que les troupes congolaises doivent garder ; 2. Trajet des troupes ; 3. Travaux de fortification de l'embouchure du Congo.

D. Campagne d'Egypte : 1. Afrique du Nord (pays occupé par l'ennemi : Allemands et Italiens) ; 2. Itinéraire suivi par les troupes congolaises à travers le Sahara ; 3. Le Caire, capitale d'Egypte ; 4. Circuit de ravitaillement assuré par la F.P.



Carte n° 05 : Campagne de Birmanie(1944-1946) <sup>444</sup>

444 Ibid ., p. 50-51.

Carte du monde : 1. Congo belge 2. Inde 3. Birmanie 4. Japon 5. Pays occupé par l'ennemi (Japonais) 6. Voyage en mer des troupes congolaises 7. Ce rectangle indique sur la carte du monde, le pays représenté par la carte B.

#### 4.4.1. Campagne d'Abyssinie

C'est la seule campagne où les troupes de la F.P. se battirent réellement. Mais avant de parler de cette guerre, il est utile de connaître la nature du terrain, les conditions climatiques et les types caractéristiques du front.

La plaine soudanaise à l'Est de Gambela se présente sous l'aspect d'étendues immenses de sable. En saison sèche, le sable est brûlant ; en saison des pluies, tout le pays, sauf quelques parties surélevées, se transforme en marécages infranchissables. Le Soudan, dans la partie considérée, est un des pays les plus chauds du monde : les températures sont souvent supérieures à 50° centigrades. Durant la saison des pluies (mi-fin novembre), toutes les communications entre Gambela et le Congo Belge étaient coupées, ce qui compliquait le problème de ravitaillement.<sup>445</sup>

La nature du terrain conditionne la mobilité des troupes. A cause de sa mobilité efficiente ou déficiente, l'armée peut soit réaliser, soit être victime de surprises stratégiques et tactiques.<sup>446</sup> Pour avancer rapidement sur le champ de bataille et empêcher ainsi l'ennemi de se réorganiser et de préparer sa contre-attaque, la nature du terrain et les conditions atmosphériques sont des facteurs assez déterminants.

Au moment d'aller en campagne en Abyssinie, la F.P. était mobilisée. Elle disposait de trois brigades mobiles et d'unités statiques constituées de les Troupes en Service Territorial, de D.B.F., de centres d'instruction, d'écoles, d'ateliers et de dépôts. La Brigade était une unité qui regroupait 6.000 hommes et 4.000 porteurs.<sup>447</sup>

Plusieurs personnages ont déterminé la victoire des troupes de la F.P. en Abyssinie, à savoir : le soldat noir (appelé "Yassa" dans la langue du pays), l'Européen, le chauffeur, l'opérateur de T.S.F., le porteur et l'aviateur.

Le chauffeur a beaucoup souffert de la nature du terrain ; il s'embourbait plusieurs fois pour parcourir un kilomètre. L'opérateur de T.S.T., avec son poste émetteur-récepteur, assurait parfois au milieu des Britanniques

---

Carte de Birmanie : 1. Itinéraire des troupes 2. Pays occupé par l'ennemi (en hachuré sur la carte) 3. Port de Chittagong où les soldats débarquèrent. 4. Voyage en chemin de fer. 5. Voyage en bateau 6. Vallée de Chedwin 7. a. Imphal b. Tamu c. Sittaung d. Yasagyo 8. Ranchi.

445 WERBROUCK, R., (Capitaine-Commandant), « La Campagne des Troupes Coloniales Belges en Abyssinie : Période du 24 juin au 6 juillet 1941 », B.M., N°7, spécial (1956), pp.9-10.

446 CHRISTIAN, A.S. (Major), « La mobilité dans la guerre moderne », B.M., n°101 (juin 1960), pp. 429-441.

447 JANSSENS, Op.cit., p. 211.

auxquels il ne savait même pas parler, cas des caporaux Masoni et Pepo, le service du poste, l'entretien du groupe de charge et des batteries.<sup>448</sup>

Les porteurs assuraient le transport des munitions et des vivres. L'équipement, la nourriture et la solde du porteur de 1941 tendaient à devenir semblables à ceux du soldat. Mais il devait porter trente kilos sur la tête sous les rafales des balles et des obus, parfois la plante des pieds brûlée par le feu. Nombreux porteurs sont morts d'inanition.<sup>449</sup>

L'aviation militaire coloniale belge était également présente au-dessus des champs de bataille d'Éthiopie sous la forme d'avions de liaison transportant les chefs et les plis urgents. L'aviateur belge devait souvent effectuer des vols de reconnaissance au-dessus des lignes ennemies et lancer même des tracts en langue amharique sur Saïo.<sup>450</sup>

Au début de 1941, la situation des Alliés était grave. En Europe, la victoire semblait appartenir aux armées allemandes. En Afrique, les troupes anglaises d'Égypte se trouvaient menacées de deux côtés à la fois : à l'ouest (en Libye), les Allemands et les Italiens se préparaient à attaquer ; au sud, les armées italiennes d'Abyssinie (Éthiopie) étaient une menace continue pour l'Égypte et le Soudan. C'est pourquoi, le commandement allié décida de parer d'abord au danger que constituait la présence des troupes italiennes en Abyssinie. Il fallait donc que des colonnes anglaises puissent attaquer l'Abyssinie à partir de l'Égypte au nord et du Soudan au sud.

Le 18 janvier 1941, le Lieutenant Général Paul Ermens, Commandant en Chef de la F.P., signa à Khartoum l'accord de participation des troupes congolaises à la campagne. Et les éléments de reconnaissance et d'installation, partis de Stanleyville, gagnèrent le Nil, le descendirent par bateaux et débarquèrent à Malakal (petite ville du Soudan), non loin de la frontière d'Abyssinie, le 1<sup>er</sup> février 1941. C'était le début de la campagne d'Abyssinie.<sup>451</sup>

Les troupes de la F.P. désignées sous le nom de B.C.S.3 (Belgian Contingent Sudan n°3) étaient placées sous les ordres du Lieutenant Général, Sir William Platt, Commandant en Chef des troupes du Soudan (Q.G. à Khartoum). Elles avaient été commandées successivement par le Colonel Julien Moulaert (mort à Malakal au début du mois de mai 1941) et le

---

448 Idem, p.52-53.

Dans ces conditions de dépassement, les soldats vont prendre conscience de leur valeur.

449 Idem, p.54.

450 LEYSBETH, A., Op.cit., p.42.

451 LOVENS, M., Art.cit., p. 31.

lieutenant - colonel Dronkers - Martens ; ces derniers assuraient le commandement tactique des opérations prescrites par le Q.G. de Khartoum. Le B.C.S.3 restait toujours subordonné au Général-Major Gilliaert, Commandant Supérieur des T.N.E. (Troupes du Nord-Est) aux points de vue de l'administration, de la discipline, des ravitaillements de toute nature (sauf carburants, lubrifiants et cartes) et des évacuations. Le V<sup>e</sup> Régiment était commandé par le colonel Van Der Meersch.<sup>452</sup>

C'est donc en conjonction avec les forces britanniques qu'aux combats d'Assosa (10 mars 1941) et de Gambela (22 mars 1941), le XI<sup>e</sup> Bataillon de la F.P. contribua à la destruction de ces derniers centres de la résistance italienne.<sup>453</sup>

Les 15 et 22 avril 1941, aux deux combats de la Bortaï, les troupes des V<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> Bataillons, qui constituaient le 5<sup>e</sup> Régiment, ne purent pas surmonter la résistance des troupes italiennes qui couvraient Saïo et l'offensive fut provisoirement abandonnée en attendant l'arrivée des renforts.<sup>454</sup>

Les semaines, qui suivirent, furent particulièrement pénibles en raison du climat meurtrier de Gambela, d'une violente épidémie de dysenterie qui décima les rangs de la F.P. et de la pénurie croissante des vivres, car le théâtre d'opérations était momentanément privé de toutes les communications avec l'arrière.

A l'arrivée des renforts et des vivres (fin juin 1941), la marche sur Saïo fut reprise. Le 3 juillet 1941, à 7 heures du matin, la position de la Bortaï fut attaquée. Au début de l'après-midi, des parlementaires italiens proposèrent la reddition de la place de Saïo. Neuf généraux, 370 officiers, 2.500 soldats italiens, près de 1.500 Askaris<sup>455</sup> se rendirent avec un important matériel de guerre, le 6 juillet 1941.<sup>456</sup>

Cette reddition mettait pratiquement fin à la campagne de libération de l'Abyssinie, premier pays libéré du joug de l'Axe. Le bilan des pertes humaines de cette campagne fut lourd pour les Africains. Au 24 octobre 1941, on comptait 238 porteurs et 240 militaires tués, décédés par suite de blessures ou de maladies, ou disparus ; deux Européens furent tués et deux autres moururent par suite de blessures ou de maladie, dans les rangs de la F.P.

---

452 VAN DER MEERSCH, E., Op.cit., p. 12.

453 F.P. (Etat - Major de la), Résumé de l'Histoire de la Force Publique 1886-1955, Léopoldville, 1955, p.20.

454 VAN DER MEERSCH, E. Op.cit., p. 12.

455 Askaris : gradés et soldats autochtones d'Abyssinie

456 Ibid.

Après cette campagne d'Abyssinie, le soldat, qui avait échappé à la mort, à la blessure et à la maladie, avait maigri. Il avait un visage émacié, trahissant la fatigue et les effets de la poussière de la route. Il avait l'œil plutôt dur.<sup>457</sup>

Pendant cette guerre, la F.P. ne prendra plus part à une seule bataille, bien que, plusieurs fois, des troupes furent envoyées dans des régions où l'on croyait qu'elles pouvaient intervenir.

Il convient de savoir que le 23 juillet 1942, le XI<sup>e</sup> Bataillon quitta Saïo, après une prise d'armes, pour retourner victorieusement au Congo.<sup>458</sup>

Après leur retour au pays, les soldats pouvaient chanter la victoire de Saïo de la manière suivante :

Chanson en lingala	Traduction
<p>« Saïo  <i>Esengoo motema edjali na bisu</i>  <i>Mpo ya kopesa mbote na ba-soda banso</i>  <b>ASOSA GAMBELA SAÏO</b>  <i>mamboka ya Abyssinie</i>  <i>Ba-soda ba bisu babunelaki makasi bo</i>  <i>Na banguna(bis)</i>  <i>Bafukusi ba-soda banguna(bis)</i>  <i>Bakamati mboka na bango</i>  <i>Esengo o motema edjali na bisu</i>  <i>Mpo ya kopesa mbote na ba-soda banso</i></p> <p>TRIO  <i>Batiyaki bendele o mboka ASOSA</i>  <i>Batiyaki bendele o mboka GAMBELA</i>  <i>Mpona kokamata mboka ya SAÏO</i>  <i>Babunelaki mingi banguna babango</i>  <i>Mpo o nsima ya mpela baleki banguna</i>  <b>BATIYAKI      BENDELE      YA</b>  <b>BELGIQUE O</b>  <b>SAÏO”</b>  (Air: Marche des Chasseurs Ardenais)</p>	<p>Nous sommes heureux de saluer tous les soldats  <b>ASOSA GAMBELA SAÏO</b>  du Pays d'Abyssinie  Nos soldats ont vaillamment combattu devant les ennemis  Ils ont tué les soldats ennemis et ont pris leur pays  Nous sommes heureux de saluer tous les soldats</p> <p>TRIO  Ils ont planté le drapeau à Saïo  Ils ont planté le drapeau à Gambela  Pour prendre Saïo  Ils ont combattu pour leurs ennemis pour les dépasser après la saison des pluies  <b>ILS ONT PLANTE LE DRAPEAU DE LA BELGIQUE à SAÏO.</b></p>

Source: Nsango ya Bisu, II (1945), p. 2.

457 JANSSENS, E., Op.cit., p. 215.

458 DELHOUGNE, F., Op.cit., pp. 147-149.

#### 4.4.2. Corps Expéditionnaire (Nigéria, Egypte, Moyen-Orient)

Pendant qu'on assistait à la démobilisation des troupes venant d'Abyssinie, un nouveau corps expéditionnaire était constitué et entraîné au Bas-Congo. Au début d'octobre 1942, 13.000 hommes furent dirigés vers la Nigéria avec mission de participer à l'attaque du Dahomey, qui était sous le contrôle du Gouvernement de Vichy. Le passage du Dahomey à la France Libre, en novembre 1942, suite au débarquement américain en Afrique du Nord, rendit inutile la présence de cette brigade au Nigéria et il fut décidé de l'envoyer en Egypte. Pendant son séjour en Nigéria, le corps expéditionnaire, côte à côte avec la West African Frontier Force du Nigéria, collabora à la défense de l'artère vitale reliant les ports d'Afrique Occidentale aux dépôts d'Egypte où se préparait la victoire d'El Alamein.<sup>459</sup>

Comme le nombre de navires disponibles ne permettait pas le transport du charroi par voie maritime, le Commandement, malgré les avis défavorables des Alliés, décida de l'envoyer par terre de la Nigéria au Caire. Par Fort-Lamy, El Fasher, Khartoum et Assouan, les 800 véhicules convoyés par 2.000 hommes, parcoururent les 6.000 km reliant la Nigéria au Caire ; 95% des véhicules parvinrent à destination.<sup>460</sup>

En 1943, le Lieutenant Général Paul Ermens, s'étant rendu au Caire pour y rencontrer le Commandant en Chef britannique pour le Moyen-Orient, discuta avec celui-ci les détails d'une nouvelle coopération entre les troupes anglaises et celles de la F.P. après le Nigéria. Le Général Sir Henry Maitland Wilson confirma par écrit ce qui suit :

*« C'est la ferme intention du Haut Commandement d'utiliser le Corps expéditionnaire colonial belge opérations de guerre actives en Europe, en conjonction avec les troupes britanniques et dans les mêmes conditions que celles-ci »<sup>461</sup>*

Il fut décidé que le Quartier Général des Troupes du Congo Belge au Moyen-Orient (Q.G./TCBMO) serait installé au Caire. La première colonne du corps expéditionnaire en Nigéria quitta Zaria le 18 mars 1943 tandis que la 17<sup>e</sup> colonne arriva au Caire le 20 juillet 1943. Arrivé au Moyen-Orient, le corps expéditionnaire fut temporairement baptisé « 1<sup>ère</sup> Brigade Motorisée Coloniale Belge » (1 BMCB) ; elle s'installa le 18 juin 1943 à Fayid dans la zone du Canal de Suez et fut chargée de la 'garrison duty', c'est-à-dire, de la garde des prisonniers et, de la surveillance des dépôts, à l'exception du Groupe de Chasseurs motorisés qui était autorisé à créer un escadron spécial

---

459 LEYSBETH, A., Op.cit., p. 46.

460 Id., p. 47.

461 B.B.O.M., T. VII, fasc. A, (1973), p. 220

(*Special Raiding Squadron*) pouvant se consacrer à un entraînement au combat.<sup>462</sup>

Suite au manque de participation au combat, on observa le 23 février 1944, au sein du 3<sup>e</sup> Bataillon, une espèce de grogne. C'est ainsi qu'il fut décidé, de transférer, à partir du 1<sup>er</sup> mai 1944, la brigade belge en Palestine. Elle s'installa à Isdud, sur la côte, à la hauteur de Jérusalem, les soldats en profitant de leur séjour pour visiter les lieux saints. Ils y reprirent l'entraînement et la « *garrison duty* », en défendant notamment les installations militaires contre les pillards et les voleurs d'armes arabes et juifs.

Contre toute attente, le 28 juillet 1944, le Général Major Auguste Gilliaert, venant de Londres, annonça aux officiers du Corps expéditionnaire au Moyen-Orient que le Ministère britannique de Guerre, estimant impossible d'utiliser les troupes coloniales belges sur un théâtre d'opération européen, le gouvernement belge s'était vu obligé d'entamer des pourparlers pour le retour au Congo.

Cette information bouleversa les officiers. Après une longue période d'attente en pays étranger – au cours de laquelle, vivant d'un espoir fondé sur de formelles promesses, ils se préparent aux combats qu'ils auront à livrer pour la libération de l'Europe et de la Belgique – voici que maintenant on renonce à leur intervention. Les raisons de cette volte-face sont, jusqu'ici, demeurées mystérieuses. Il semble que l'une des raisons du refus britannique de voir les troupes coloniales belges utilisées sur le terrain européen d'opérations ait été leur encadrement européen insuffisant en nombre, car les Alliés étaient très stricts au sujet de l'emploi des troupes noires.<sup>463</sup> Ceci est d'autant plus vrai que les Européens n'avaient pas tellement confiance en l'efficacité des troupes coloniales et il fallait un grand nombre d'officiers européens pour leur encadrement si jamais on admettait de les utiliser.

Suite à cette décision, le lieutenant général Paul Ermens démissionna et fut succédé au poste de commandant en chef de la F.P., en date du 14 août 1944, par le général Auguste Gilliaert.

Sans avoir combattu, les troupes congolaises du corps expéditionnaire rentrèrent au Congo, à partir du 22 septembre 1944, en quatre contingents :

---

462 CRAOCA, Op.cit., p. 71.

463 LOVENS, M., Art.cit., p. 3

Le Général ERMENS démissionna, pour la seconde fois, pour protester contre cette mesure. Il était convaincu que si le gouvernement de RYCKMANS avait insisté auprès des britanniques, on aurait pu accepter le principe.

trois par la Mer Méditerranée et l'Océan Atlantique et un par la Mer Rouge et l'Océan Indien. Le dernier contingent foula le sol congolais en janvier 1945.

#### 4.4.3. *Hôpital Belge de Campagne*

Le 12 août 1940, conformément à la volonté exprimée par le Ministre des Colonies d'aider les Britanniques en Afrique, le Service Médical du Congo proposa l'envoi d'un hôpital mobile et désigna, pour le commander, le major médecin de réserve Thomas, alors médecin provincial à Léopoldville, qui fut promu colonel. L'unité comprenait 23 Belges, 4 Britanniques et 368 Congolais et fut nommé « Hôpital Belge de Campagne » (H.B.C.) mais les Britanniques la nommait «*10th Casualty Clearing Station* ». <sup>464</sup>Cet hôpital militaire de campagne fut mis à la disposition des autorités militaires britanniques du Kenya.

L'Hôpital de campagne de la F.P, commandé par le colonel médecin Thomas, rendit de grands services non seulement aux troupes congolaises en opération, mais encore à d'autres armées alliées qu'il accompagna au cours de diverses campagnes. Le Colonel médecin Thomas le conduisit, tour à tour, en Abyssinie et en Somalie de janvier 1941 à août 1942, à Madagascar de septembre 1942 à mai 1943 et en Birmanie de novembre 1943 à janvier 1946.

Des soldats congolais, accompagnés d'assistants médicaux et d'infirmiers, partis de Léopoldville, gagnèrent Stanleyville, puis, par camions, Nairobi dans le Kenya. De là, ils se rendirent à Mombassa d'où ils étaient déjà partis en 1942 pour l'attaque contre Madagascar. Dans ce pays, ils débarquèrent à Majunga puis s'établirent à Tamatave pendant deux mois et au grand hôpital du port et du champ d'aviation de Diego-Suarez pendant quatre mois. <sup>465</sup>

Après un périlleux voyage à travers l'Océan Indien, ces hommes de l'Hôpital de Campagne s'embarquèrent à Chittagong, un petit port de l'Inde, tout proche de la Birmanie. En Birmanie, les Alliés livraient la guerre contre le Japon. A Imphal, un grand hôpital fut confié au service de santé congolais. Blessés et malades, amis ou ennemis, Anglais, Indiens, Sud-africains et Japonais passèrent par les mains des médecins et infirmiers. Quand le but indiqué fut atteint, l'armée, épuisée, fut remplacée par une autre qui poursuivit la campagne. Les Congolais de l'Hôpital de Campagne gagnèrent, eux aussi, la zone de repos à Ranchi, une ville de l'Inde. Dans cette région, les hommes participèrent à des exercices de réentraînement,

---

464 CRAOCA, Op.cit., p. 74.

465 LEYSBETH, A., Op.cit., pp. 43-44.

mais au moment où toute cette armée se préparait à retourner à la bataille, la nouvelle lui parvint que les Japonais avaient capitulé, et que la guerre prenait fin. Il fallait donc rentrer au pays.<sup>466</sup>

Parmi les assistants médicaux qui furent incorporés dans les équipes de l'Hôpital Belge de Campagne, il y avait Henri Bongolo qui était en Abyssinie et en Somalie en 1941; Etienne Ngandu qui était au Madagascar en 1942-1943 et le groupe composé de Gaston Diomi, Pierre Canon, Victor Lundula, Alphonse Bankoto, Dominique Tudieshe et Sébastien Roberto qui ont été en Inde et en Birmanie de 1943 à 1945.<sup>467</sup>

Il convient de noter qu'après la guerre, les troupes retournèrent à Léopoldville, au début du mois de mars 1946, nantis de performances militaires nouvelles. En effet, les soldats du groupe des Chasseurs, qui avaient participé, en 1942, à l'expédition du Nigéria, avaient fourni des preuves qu'ils étaient aptes à devenir des motocyclistes et chauffeurs des « *Scout Cars* ». En 1944, ceux qui participèrent à l'expédition du Moyen-Orient, maîtrisèrent toutes les techniques d'infanterie, des autos blindées, de l'artillerie – y compris l'artillerie anti-avions – et du génie.<sup>468</sup>

Le Dr. Thomas et ses coéquipiers blancs et noirs, reçurent les remerciements du gouvernement et les acclamations du public et le commandant en chef de la F.P., Paul Ermens, put déclarer, avec autant de fierté que de modestie personnelles que jamais, parmi les alliés, ils se sont sentis surclassés. Très comblé, il a pu dire à propos des assistants médicaux : « *C'étaient de vrais soldats.* »<sup>469</sup> Les membres de l'Hôpital Belge de Campagne furent démobilisés et retournèrent à leur occupation d'assistant médical d'avant-guerre.

## 5. Impact de la guerre sur la mentalité du soldat

La guerre a été, pour les soldats, une école de courage, une école d'endurance, mais aussi un champ leur permettant une juste appréciation de l'Européen.

### 5.1. Actes de bravoure militaire

Au cours de la campagne d'Abyssinie, de nombreux soldats ont accompli des actes de bravoure et de dévouement dont on ne parlera peut-

---

466 Idem, pp. 48-54.

467 MUTAMBA MAKOMBO, J.M., Op.cit., p. 20. N.B. Alphonse Bankoto est le père de l'historien Elikia M'Bokolo.

468 JANSSENS, E., Op.cit., p. 241.

469 ERMENS, P., Art.cit., p. 14.

être jamais. Les soldats les plus hardis restent probablement inconnus ; mais les exemples, qui suivent, témoignent de la valeur militaire des troupes de la F.P. Par exemple, un des porteurs du poste de T.S.F. s'était lancé un jour, en avant, sous un feu intense, pour reprendre son poste et l'a amené intact pendant que les deux télégraphistes se battaient, en corps à corps, à coups de fusil et de baïonnette. L'autre porteur, qui s'était également porté en avant, a été victime de son courage. Un télémètreur a repris son appareil par deux fois en se battant en corps à corps, puis, sous le nombre, il a dû l'abandonner.<sup>470</sup>

Plusieurs Congolais ont sauvé la vie à leurs officiers qui étaient spécialement visés par les Italiens, souvent terrassés eux-mêmes par l'ennemi. Mais parfois, ils parvenaient à se libérer. Georges Delhougne, ce correspondant de guerre en Abyssinie, resta redevable envers le soldat Opekasi :

*« Je tiens à manifester ici publiquement ma reconnaissance au soldat Opekasi qui m'a sauvé la vie au cours de ce combat en abattant deux ennemis qui tiraient sur moi à bout portant. Je ne puis mieux faire que de reproduire la citation de ce brave : "Avoir fait preuve de courage et de sang-froid et avoir ainsi sauvé la vie d'un européen en danger ».*<sup>471</sup>

Non seulement, les officiers européens ont admiré la bravoure de leurs hommes, mais inversement ces derniers ont été frappés par la témérité de certains officiers. Un ancien combattant nous fait une révélation :

*« De tous les officiers qui nous encadraient en Abyssinie, seul le lieutenant Pierre SIMONET, surnommé par nous MOBALI YA NTEMBE, nous a sérieusement incité au combat. Sa mort amena presque le désespoir dans nos rangs au cours du premier combat de la Bortai ».*<sup>472</sup>

C'est dire que tous les officiers ne bénéficiaient pas de l'admiration de la troupe.

Les actes de bravoure et de dévouement furent reconnus, pendant et après la guerre, surtout au moyen de décorations. La Croix de Guerre 1940 et ses insignes spéciaux pour citation, fut créée à Londres par le gouvernement belge, le 20 juillet 1941, dans le but d'honorer et de donner en exemple la bravoure dont les officiers, sous-officiers, gradés et soldats des Forces belges de Terre, de l'Air et de Mer ainsi que de la Force Publique du Congo Belge, faisaient preuve au cours de la guerre qui venait d'être

---

470 DELHOUGNE, G., Op.cit., p. 33.

471 Idem, p.34.

472 KASONGO MUTOKAMBALI, interview directe, Lubumbashi, le 18/2/1980.

déclenchée par l'Allemagne hitlérienne. Pour la Force Publique, un lion de bronze était octroyé pour une citation à l'Ordre du Jour du Régiment, un lion en argent pour une citation à l'ordre du Jour de la Brigade, une palme en bronze pour une citation par le Commandant en chef de la Force Publique et pour les gens de mer, une palme en bronze.<sup>473</sup> Au total, 241 gradés et soldats congolais furent décorés de cette croix. A titre d'exemple, on peut citer les huit cas suivants :

**Tableau N° 19 : Actes de bravoure militaire 1940-1945**

Noms	Grade	Matricule	Actes de bravoure
Sébastien Roberto Pierre Canon et Dominique Tudieste	Sergents- majors assistants	4213/I 18207/A 4230/I	« Excellents assistants militaires. Au cours des opérations de la 11 <sup>e</sup> Division Est-Africaine en Birmanie et de l'avance de l'Hôpital Belge de Campagne sur le front de la Haute-Chindwin, ont fait preuve d'un dévouement et d'une sollicitude inlassables dans les soins aux blessés européens, africains et hindous, demeuraient attachés à leur tâche malgré l'activité ennemie terrestre et aérienne intense »
Felix Bokani	sergent	5119/A	« Excellent infirmier militaire, assistant de salle d'opération. A participé aux campagnes d'Abyssinie, de Somalie et de Madagascar, faisant preuve d'un dévouement et d'une sollicitude inlassables dans les soins aux blessés européens et africains à sa charge lors des mouvements de l'unité se portant en avant dans les moments difficiles, notamment pendant le débarquement de la 29 <sup>e</sup> Brigade britannique à

---

473 B.O., (1942), p. 27-30.

			Majunga et sa marche sur Tananarive »
Marcel Mete	Sergent-major		de l'H.B.C., « courage lors des combats livrés par la 11 <sup>e</sup> Division Est-Africaine dans la marche sur Kalewa »
Lukisa	1 <sup>er</sup> sergent-infirmier	6303/C	de l'U.A.N. du B.C.S. pour « avoir assisté lors de la Campagne d'Abyssinie, le 24 avril 1941, un camarade blessé »
Joseph Lisasi Minoko	1 <sup>er</sup> sergent mécanicien		de l'H.B.C., « Gradé d'élite de qualité exceptionnelle lors des Campagnes d'Abyssinie, de Somalie, de Madagascar et de Birmanie de la 11 <sup>e</sup> Division Est-Africaine
Edgar Djabile	sergent		de l'H.B.C., « gradé indigène de qualité exceptionnelle »

Source : B.O., (1942), p. 27-30

Les actes symboliques de reconnaissance des services rendus par les gradés et soldats congolais, au cours de la Seconde Guerre Mondiale, se multiplièrent après 1945. Le Régent Charles institua, en date du 30 janvier 1947, trois distinctions honorifiques se rapportant à la période de 1940 à 1945, à savoir : la « Médaille Africaine de la Guerre 1940-1945 », la « Médaille de l'Effort de Guerre Colonial » et la « Médaille commémorative de la Campagne d'Abyssinie ».

Le Ministre des Colonies, R. Godding, dans un rapport au Régent, justifia cette décision en ces termes :

*« Ces médailles ont pour but d'accorder une marque distinctive, spécifique et coloniale, à tous ceux qui, tant Européens qu'indigènes, entre le 10 mai 1940 et le 7 mai 1945, ont, par leurs bons et loyaux services, leur dévouement, leurs peines, ont contribué au Congo Belge et au Rwanda-Urundi, à la victoire des alliés. La guerre 1940-1945 a exigé au Congo la mobilisation totale militaire et civile. La Belgique se doit de reconnaître, par un geste symbolique, leurs services rendus pendant ces années exceptionnellement graves. Rien ne pourrait mieux concrétiser cette*

*reconnaissance que l'attribution aux coloniaux, tant Européens qu'indigènes, d'une distinction honorifique commémorative, spécifiquement coloniale. »<sup>474</sup>*

Le Régent Charles institua, par un arrêté du 30 janvier 1947, la « Médaille commémorative de la Campagne d'Abyssinie » pour témoigner de sa sollicitude aux soldats et gradés de la F.P. qui avaient effectivement participé aux opérations de guerre en Abyssinie. Le Ministre des Colonies, Godding, dans un rapport au Régent, explique les raisons de l'octroi de cette médaille :

*« Cette médaille commémorative ne sera pas une distinction accordée pour faits individuels de guerre, mais une marque distinctive pour tous ceux qui ont effectivement coopéré aux opérations de guerre sur le territoire abyssin entre le 6 mars et le 3 juillet 1941 et ont accompli correctement leurs devoirs. Cette courte campagne s'est terminée par la victoire de Saïo qui entraîna la reddition de tout le Gallo Sidamo. Les troupes belges coloniales, tant militaires européens qu'indigènes et membres du personnel militaire ont, au cours de la Campagne d'Abyssinie, montré une ténacité, un courage et une audace qui méritent une marque spéciale de reconnaissance. »<sup>475</sup>*

Voici les noms de quatre 1ers sergents-majors qui ont reçu la Médaille de l'Etoile Africaine :

- Doruma, sergent-major, matricule no 64/C pour son courage au combat de Gamela, le 22 mars 1941 ;
- Lukisa, sergent-major infirmier, matricule no 6303, ancien bénéficiaire de la Croix de Guerre 1940 ;
- Moembi, 1<sup>er</sup> sergent-major, matricule no 1768/C, excellent gradé d'élite, plein d'allant.

Par Arrêté Royal du 5 août 1947, la médaille d'argent de l'Ordre Royal du Lion fut accordée aux huit gradés et soldats suivants :

- Pilipili, 1er sergent, pour avoir entraîné ses hommes à l'assaut avec une grande énergie, malgré le feu intense de l'ennemi ;
- Mambu, caporal, pour acte de bravoure le 30 novembre 1941 ;
- Bosamba, Bokolata, Dimoret, Mafuta, Magombo et Sani, tous sergents-majors pour leurs actes de bravoure.

La médaille d'or fut décernée aux quatre gradés suivants :

- Makasi, 1er sergent, matricule no 33266, pour actes de bravoure au combat de Kato, le 3 juillet 1916 ;

---

474 B.O. (1947), p. 201-203.

475 B.O., (1947), p. 210.

- Marcel Mete, sergent-major, matr. 5117/A, pour avoir participé aux Campagnes d'Abyssinie, de Somalie, de Madagascar et de Birmanie, faisant preuve d'endurance pendant près de cinq années ;
- Antoine Kitotolo, sergent aide-infirmier, matricule no 1430/D, gradé congolais d'un mérite exceptionnel au cours des Campagnes d'Abyssinie, de Somalie, de Madagascar et de Birmanie ; il a fait preuve de courage et d'un entier dévouement à sa tâche ;
- Edgar Djibale, sergent, matricule no 1031/M, gradé congolais de qualité exceptionnelle au cours des Campagnes d'Abyssinie, de Somalie, de Madagascar et de Birmanie.<sup>476</sup>

La médaille d'argent avec palme fut octroyée, entre autres, à :

- Dungulute, caporal infirmier, matricule 3148, pour son dévouement au cours du combat de la Bortaï, le 15 avril 1941 ;
- Mulonga Sani, soldat, matricule no 14418/C, qui a fait preuve de courage et de dévouement, le 19 juin 1941, pour relever, sous le feu de l'ennemi, un chef ou un camarade blessé.

Des décorations continuèrent à être décernées durant toute la période allant de 1945 à 1960. Les bénéficiaires de ces décorations trouvaient qu'une telle récompense était insuffisante comme on peut le constater dans la chanson suivante :

*« Mpe Bula Matari molamu afuti Basoda baye babundi na bokasi na basusu apesi dekorasio basusu bajwi o likolo mosolo ».*<sup>477</sup>

Au moment où les troupes devaient être démobilisées, le commandement militaire fit des promesses pour plaire aux soldats et sans engagement particulier de sa part. Voici, à ce sujet, deux témoignages dont l'un émane d'un ancien combattant revenant du Moyen-Orient, l'autre d'un ancien combattant revenant d'Abyssinie.

Le premier est de Mulumba Sébastien :

*« Vous aurez chacun une maison en étage, un fusil pour la chasse ; l'Etat vous accordera un bon lit et vous trouvera, tous, de l'embauche, nous disait-on. Mais rien de cela n'a été réalisé. Nous croyions même que nos Premiers Sergents-majors*

---

<sup>476</sup> B.O., (1947), p. 755-756.

<sup>477</sup> F.P. (Service d'Education de la), Tika Toyemba (Chantons), 2e édition, Léopoldville, 1947, p. 6. « Alors le Gouvernement magnifique a payé aux soldats qui ont vaillamment combattu en donnant à certains une décoration et à d'autres un supplément de solde » (traduction personnelle).

*allaient accéder ne fût-ce qu'au grade d'adjudant ; il n'en fut pas question. Le plafond pour les Noirs restait toujours le grade de 1er sergent-major. »<sup>478</sup>*

Le second témoignage est de Kasongo Mutokambali :

*« Les Belges sont des menteurs. Ils nous ont promis des maisons ! Où sont-elles ? Ils nous ont promis de l'argent ! Où est cet argent ! Vraiment nous avons souffert ; nous avons souffert de la faim, de la soif, du froid, du soleil brûlant à tel point que la mort se faisait sentir... pour le Blanc... pour rien ».<sup>479</sup>*

Ces deux versions sont assez significatives. Elles soulignent le fait que les soldats congolais ont été meurtris, sans récompense, pour une cause européenne.<sup>480</sup>

C'est pour la seconde fois que la F.P. participe à une guerre européenne. Cette participation n'est qu'une forme manifeste du colonialisme qui considère que le colonisé n'a que des devoirs vis-à-vis de son maître et qu'il ne peut rien revendiquer. Il n'est alors pas surprenant que les frustrations des soldats aboutissent aux mutineries de 1944.

## 5.2. Les mutineries de 1944

Le malaise dans les garnisons, qui intervint en 1944, provenait de circonstances du temps de guerre. Les soldats étaient déçus de ne pouvoir retirer aucun avantage de la guerre et manifestaient un ressentiment à l'endroit de l'autorité qui se méfiait des gradés, des membres du Corps expéditionnaire et des permissionnaires congolais, ayant servi dans les armées alliées en Afrique du Sud, en Rhodésie, etc. Les autorités se montraient très soupçonneuses à l'endroit des militaires congolais qui avaient eu un contact avec l'étranger et les soldats comparaient, de plus en plus, leur situation salariale avec celle des ouvriers des grandes sociétés.<sup>481</sup> On s'attendait donc à ce que la situation puisse exploser d'un moment à l'autre.

---

478 MULUMBA Sébastien, interview direct, Lubumbashi, le 3 :03/1980.

479 KASONGO MUTOKAMBALI, interview directe, Lubumbashi, le 18/02/1980.

480 Ces soldats auraient eu un regain d'honneur si, du Moyen-Orient, ils étaient déversés en Europe et auraient ainsi la possibilité de servir sur un terrain européen, mais l'effort militaire de guerre s'était terminé dans la confusion.

481 VELLUT, J.L., « Le Katanga industriel en 1944 : Malaises et anxiétés dans la société coloniale », *Le Congo Belge durant la Seconde Guerre Mondiale. Recueil d'études*. Edité par J. Stengers, ARSOM, Bruxelles, 1983, p.502.

### 5.2.1. *La mutinerie de Luluabourg (20 février 1944)*

Il faut remonter à la participation à la guerre pour connaître les causes médiate de cette mutinerie du 14<sup>e</sup> Bataillon de Luluabourg. L'Européen étant déjà dévalué, le soldat noir congolais a conscience de sa force et de sa valeur militaire. Une frustration sournoise couve en lui surtout qu'il a beaucoup souffert pour les Européens, mais sa solde reste encore insignifiante, son grade n'est plus digne de ses exploits. Certains soldats, dont le grade avait monté au cours de la campagne, se retrouvent dans leur position subalterne d'avant-guerre<sup>482</sup> et la haute paie de guerre a cédé la place à la maigre solde du temps de paix. Il y a de quoi se révolter mais il faut une occasion qui mette le feu à la poudre.

Depuis la fin du mois de décembre 1943 jusqu'en janvier 1944, des bruits alarmants circulaient au camp militaire d'Elisabethville ; ils furent également colportés dans les garnisons de Jadotville, de Kamina et surtout de Luluabourg. Il s'agissait d'une rumeur qui accusait les Belges de préparer un massacre des soldats, soit en leur inoculant des substances dangereuses, soit en les tuant à coups de feu. Ce massacre interviendrait car les Belges allaient devoir bientôt vendre le Congo aux Américains, les vrais vainqueurs de la guerre.<sup>483</sup>

Lorsqu'une telle rumeur se répandit à la garnison de Luluabourg, en Province de Lusambo, elle trouva un terrain propice avec le projet de vaccination envisagé dont on disait que les Européens voulaient la mort des soldats et qu'ils avaient, par voie de conséquence, décidé de les vacciner tous. Les soldats refusèrent de se laisser vacciner.<sup>484</sup>

Le 20 février 1944, les troupes du Bataillon de Luluabourg se sont mutinées. Elles se sont emparées des armes et munitions, se sont installées en position d'alerte dans leur camp et se sont répandues dans les villages environnants. La population de la ville n'a aucunement souffert et aucune attaque concertée n'a été lancée par les mutins. Mais elle était prise de panique.

---

482 CORNEVIN, R., *Le Zaïre*, P.U.F., Paris, 1972, p. 75.

483 VANDEWALLE, A., « Mutineries au Congo », *B.M.*, 21 (mars 1947), p. 28 ; VELLUT, J.L., *Art.cit.*, p.502.

484 A.P.K.L., Dossier n°7, *Mutinerie de Luluabourg du 20 février 1944 et situation militaire dans les provinces de Lusambo et d'Elisabethville* : Télégramme n°176/CAP. Adressé au BELSULTAT, Salisbury, Johannesburg, Capetown, le 4/3/44 à 8 h 15' par le Gouverneur A. MARON, Elisabethville.

L'Adjudant Van Marck, mort dans la nuit du 23 et 24 février, n'a pas été tué au cours d'une attaque, mais a été assassiné par un sergent congolais qui s'est d'ailleurs rendu lui-même à l'autorité.

Des coups de feu ont été tirés par des soldats isolés dans les environs de Luluabourg. Les fils téléphoniques ont été coupés dans les environs de la gare de Luluabourg et les communications vers Port-Francqui ont été interrompues. Quelques magasins ont été pillés, selon ce qu'on croyait, par des autochtones, et non par des soldats. La situation au début du mois de mars se rétablissait lentement. La voie ferrée, momentanément coupée, venait d'être parcourue par un convoi léger le 20 février, on réparait également la ligne téléphonique, mais le trafic n'avait pas encore repris son cours normal. Le champ d'aviation de Luluabourg étant isolé de la ville, la SABENA avait décidé de supprimer certains vols. Les avions atterrirent à l'ancien aérodrome situé à proximité de la gare de Luluabourg et le courrier arriva ainsi dimanche 27 février à Léopoldville. Le poste civil de radio de Luluabourg avait fonctionné normalement.<sup>485</sup>

Les insurgés étaient sous la conduite du 1<sup>er</sup> sergent-major, Ngoyi Mukalamushi, un Songye, originaire territoire de Kongolo et du 1<sup>er</sup> sergent Lubuye. Si le 21 février 1944, la mutinerie était calmée à Luluabourg, il a fallu pourtant attendre le début du mois de mars pour voir la réoccupation effective du camp et des installations attenantes. Le meneur Ngoyi fut arrêté le 18 mars 1944 dans le territoire de Tshofa et fut ramené à Luluabourg pour y être jugé. La répression fut impitoyable. En effet, certains chefs qui étaient complices des mutins, comme ce fut le cas du chef Mulowayi wa Nzaba, du Groupement des Bena -Kashila dans le territoire de Dibaya, furent destitués et condamnés. Certains mutins furent fusillés ou pendus, d'autres fouettés et relégués.<sup>486</sup>

Il était inévitable que cette mutinerie ait des conséquences sur d'autres garnisons établies le long du rail puisqu'elles étaient composées en majorité de soldats des mêmes ethnies selon le principe du recrutement et de la séparation des effectifs sur base de l'origine régionale.

C'est ainsi qu'à Kamina, cette localité située dans la Province du Katanga, le petit détachement de 20 hommes se rebella le 23 février 1944. On signale d'ailleurs l'arrivée, dans les territoires de Kamina et de Kabongo, des mutins de Luluabourg, le 4 mars 1944.<sup>487</sup> Au cours de la mutinerie de Kamina, quelques traverses du rail furent enlevées et les fils téléphoniques

---

485 A.P.K.L., Dossier n°7, rapport n°163/CAB du Gouverneur A. MARON au Consul Général de Salisbury, Elisabeth - 1<sup>er</sup> mars 1944.

486 MUTAMBA MAKOMBO, J.M., Op.cit., p. 36.

487 A.P.K.L., Dossier n°7, Texte clair d'un tg déposé à E'ville le 4/3/44 à 7h15'.

coupés. En fait le trafic n'a pas été interrompu à cet endroit et la situation fut complètement liquidée après quelques jours.

### ***5.2.2. La mutinerie de Jadotville (24 février – 26 février 1944)***

Selon le Commissaire de District de Jadotville, A. Van Der Noot, les causes des événements de Jadotville étaient multiples :

- 1° manque de discipline chez les soldats par suite de l'insuffisance de formation et de connaissance du soldat de la part des officiers appelés à les commander ;
- 2° sourdes menées Kitawala ;
- 3° engagement par les pays voisins d'autochtones du Congo Belge dans leur armée, armée où le soldat est mieux payé, mieux habillé, choses qu'ils s'empressent de faire valoir aux militaires du détachement lorsqu'ils reviennent en permission. Il était curieux de constater qu'à chaque courrier venant du Kivu, un ou deux permissionnaires manquaient leur train pendant l'arrêt à Jadotville pour y séjourner pendant huit jours et profiter de l'occasion pour faire valoir les avantages de leur situation.
- 4° manque de confiance des soldats dans leurs chefs immédiats ;
- 5° panique provoquée par une organisation secrète, dirigée par des clercs et des militaires lettrés. Selon cette organisation, les Belges voulaient tuer les Noirs parce qu'ils devaient abandonner le Congo aux Américains.
- 6° des revendications sur l'insuffisance de la solde et de la ration (ration des militaires inférieure à celle des travailleurs de l'U.M.H.K.), qu'ils présentent ouvertement ;
- 7° exemple des 4 grèves à Jadotville qui aurait par mesure préventive entraîné un remplacement total de tous les soldats du détachement ;
- 8° contact avec des soldats démobilisés du Corps expéditionnaire ;
- 9° longue durée de la mobilisation sans contact avec l'ennemi, le soldat noir ne comprenant pas le séjour prolongé pendant la guerre.<sup>488</sup>

La mutinerie de Luluabourg a donné l'occasion à la garnison de Jadotville, forte de 180 hommes, de semer une situation d'insécurité.

Le 24 février 1944, alors que le lieutenant A. Yernaux était en inspection dans le camp avec le 1<sup>er</sup> sergent luba Mossaie, il trouva, dans un hangar où

---

488 A.P.K.L., Dossier n°7, Note sur les événements, Jadotville le 26 février 1944.

l'on distribuait les rations, des briques sèches, des sacs de sable, du bois de charpente et des cordes. Le 1<sup>er</sup> sergent, interrogé sur le motif de la présence de ces matériaux de construction, lui répondit que c'était pour l'Adjudant Lheureux et qu'il y avait longtemps qu'on travaillait pour lui et quand il lui fallait quelque chose, il le prenait. Vers 16 heures 30, le lieutenant Yernaux fut appelé au Commissariat de District où le Commissaire de Police en Chef, Monsieur Ville, lui apprit que le 1<sup>er</sup> Sergent Mossaie était un natif du Kasai ayant deux hommes à lui qui surveillaient les munitions, et qui avaient comme consigne de bousculer et d'enfermer au cachot les Européens qui voudraient enlever les munitions. Il fallait donc éloigner ce gradé d'élite.<sup>489</sup>

De toute façon, une trentaine de soldats plus ou moins lettrés, après avoir appris les événements de Luluabourg, ont organisé une sorte de garde chez eux (chevaux de frise, sentinelles, etc.), en un mot, toutes mesures prises pendant les grèves, et les plus jeunes soldats circulaient en ville et au centre en armes et par groupes de trois, narguant et insultant les Européens qu'ils rencontraient sur leur passage et réussirent même à se faire remettre, sous la menace, de la viande, par les bouchers Ethin et Jordan.<sup>490</sup>

La majorité des soldats avaient pris l'habitude de ne plus saluer le Commissaire de District. Le 24 février, à 17 heures, sa sentinelle d'honneur fut retirée et ne fut plus remplacée. Il organisa, grâce au concours du personnel du B.C.K., de l'U.M.H.K., du gouvernement et des anciens combattants, la surveillance des points vitaux et la nuit se passa sans incidents.

Le 25 février, il y eut un mouvement parmi les prisonniers, mais il fut vite calmé. Pour éviter toute surprise désagréable, le Commissaire de District organisa la réquisition des Européens de 18 à 40 ans en vue du maintien de l'ordre et de la défense de la ville contre les soldats armés et éventuellement contre les nombreux ouvriers (6.000 hommes) qui pourraient également suivre l'exemple des soldats.

Le Commandant du B.S.T., Ruskaert, arriva aussi le 25 février à Jadotville. Au moment où le Général Gilliaert arriva, le 26 février, la situation paraissait meilleure. Mais ici, aucun coup de feu ne fut tiré ; les soldats avaient simplement lapidé, pendant quelques heures, leurs officiers qui avaient tenté de récupérer les munitions. Le 26 février, toutes les munitions étaient reprises à Elisabethville où un bataillon était caserné. Rien ne s'est

---

489 A.P.K.L., Dossier n°7, Rapport Confidentiel n°454/troubles sur les événements de Jadotville, par le lieutenant YERNAUX, Elisabethville, le 14.3.1944.

490 A.P.K.L., Dossier n°7, Note sur les événements, Jadotville, le 26 février 1944.

passé puisque toutes les précautions avaient été prises pour empêcher la contagion.

### 5.2.3. Les retombées des mutineries

A Elisabethville, il y eut également une tentative de mutinerie qui fut étouffée à temps. L'autorité réquisitionna les Européens de 18 à 40 ans à titre préventif. Des mesures sévères furent prises à charge des militaires dont la conduite était reprochable. Ils devaient être licenciés et relégués au chef-lieu de leur territoire d'origine :

« J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe, une liste nominative des militaires noirs qui seront incessamment renvoyés dans leurs foyers par décision du Commandant en Chef. Cette liste constituera pour l'autorité territoriale un premier bulletin de renseignements et lui permettra de faire exercer une surveillance étroite sur les intéressés.»<sup>491</sup>

La liste comportait 50 noms qui ont été regroupés, par district et par province de rapatriement.

**Tableau N° 20 : Relégation des militaires suspects**

Province et District de Rapatriement	Nombre de relégués		Observations
	District	Province	
Province d'Elisabethville	-	4	Les observations suivantes étaient faites à leur endroit.
1. District du Lualaba	1	-	
2. District du Tanganika	3	-	- Forte tête, mauvais caractère demi-intellectuel, trop de punitions,
Province de Lusambo	-	37	mauvais esprit, esprit indépendant, ambitions démesurées (27 cas)
1. District du Sankuru	26	-	
2. District du Kasai	11	-	- N'aime pas le Blanc ou manque de confiance envers les Européens (11 cas)
Province de Stanleyville	-	2	- sans caractère, sans énergie, sans rendement, vieux peureux et bête, aucun dévouement (9 cas)

491 A.P.K.L., Dossier n° 7, Lettre circulaire confidentielle n°915/P.N./Org. Sur licenciement et envoi en C.L. et 111, du Lieutenant-Colonel MICHEL, Commandant les Troupes du Sud, Elisabethville, le 13 mars 1944.

1. District de la Tshuapa	1	-	
2. District de l'Uélé	1	-	- Fait des comparaisons entre traitements blancs et noirs (2 cas)
Province de Costermansville	-	4	
1. District du Kivu	3	-	- meneur sournois, soupçonné de sorcellerie (1 cas)
2. District du Maniema	1	-	
Province de Léopoldville	-	3	
1. District du Kwango	2	-	
2. District du Lac Léopold II	1	-	
Total	50	50	

Source : A.P.K.L., Dossier n°7, Annexe à la lettre circulaire confidentielle n°915/P.N./Org.

De ce tableau, il ressort que l'autorité faisait une véritable chasse aux soldats du Kasaï puisque 37 sur 50 relégués étaient natifs du Kasaï. Le district du Sankuru, pays des Tetela, fournit les deux tiers des relégués de la Province de Lusambo.

Il est curieux de constater que le soldat, ce fameux « fils à papa », n'aime pas le Blanc ou n'a pas confiance aux Européens. Certains soldats sont même scandalisés du décalage existant entre les traitements des Européens et leur maigre solde.

Il y a une prise de conscience d'une certaine situation anormale qui prend racine. La F.P. n'apparaît plus comme cette grande famille harmonieuse où tout est rose et miel et où le soldat vénère aveuglement l'autorité. Cette dernière est plutôt de plus en plus contestée.

En général, la guerre a appris au soldat congolais que l'officier européen pouvait pleurer de faim ou de soif et qu'il était un homme comme lui. Il l'a vu gémir devant l'ampleur du feu de la guerre ; il lui a sauvé la vie. Dès lors, il n'a plus la même vision de son officier, comme le témoigne Kasongo Muyangwa :

*« Les Blancs sont intelligents mais ne sont pas forts. Ils ne savent qu'engueuler inutilement les gens. Sans nous, le Congo, aurait été pris par les ennemis depuis la guerre 14-18. Nous avons vu pleurer les Blancs sur le champ de bataille, comme de grands enfants. Les Blancs savent s'occuper de leurs hommes, mais leur seul défaut : la politique, le mensonge. »*<sup>492</sup>

La guerre a démystifié l'homme européen et a donné au soldat congolais un regain de confiance en sa propre valeur. Le séjour à l'étranger lui a

---

492 Kasongo Muyangwa, interview directe, Lubumbashi, le 2/03/1980.

également permis d'apprécier le niveau de son statut social au pays, une élite cousue d'habitudes de propreté et d'élégance et qui a horreur du civil. Certains soldats, en effet, voulaient se marier au Kenya, comme le rapporte un couplet de la chanson « *Loembola Kenia* » :

<b>Chanson en lingala</b>	<b>Traduction</b>
Nalingaki kobala Moussa (bis) Kasi ye bosoto boleki, Yango natikaki kobala	Je voulais épouser Moussa, Mais elle était très sale, C'est pourquoi, je ne me suis plus marié
Mwasi wa ngai kende omboka Pesa bote na tata (bis) Nzambe ooo Nzambe mawa! Yala ooo yala ooo yala ooo Yala. »	Mon épouse, vas au pays/ Salue papa de ma part Dieu ooo Dieu pitié Règne ooo règne ooo règne ooo règne.

Source : F.P. (Service d'Education de la), *Tika Toyemba (Chantons)*. 2<sup>e</sup> édition, Léopoldville, 1947, p. 14.

Il est également acquis que toutes les souffrances que les soldats ont endurées à l'étranger ont développé, chez eux, le sens de l'amour de la patrie. Ils ont compris que leur pays dépassait de beaucoup certains territoires d'occupation. Mais leur jugement ne pouvait être objectif étant donné qu'ils se trouvaient sur des terrains de guerre.

La Sûreté de l'Etat dut souvent faire face à plusieurs rumeurs à l'intérieur de la Force Publique. Ce fut, par exemple, le cas des rumeurs annonçant des violences semblables à celles qui venaient d'avoir lieu à Luluabourg en 1944. Ainsi, l'État-major du B.S.T. de Lusambo, envoie une note personnelle et secrète au Commandant de la 1<sup>ère</sup> Brigade à Elisabethville, concernant une lettre saisie concernant la rumeur d'une mutinerie qui aurait lieu, le 4 juillet 1945, selon une lettre, postée le 22 juin 1945 à Luebo, attribuée au soldat Mbombo Grégoire et destinée à M. le Procureur du Roi, à Luebo, contient les menaces suivantes :

« *Monsieur le Procureur, Vous autres Blancs nous avez appelé au travail, mais (sic : mais) vous êtes des mauvais blancs car vous nous maltraitez. Si cela continue vous apprendrez des nouvelles comme celles de Luluabourg.*

*Nous vous frapperons et nous coucherons vos « putains de femmes ». Tout cela se fera le 4 juillet prochain. »<sup>493</sup>*

---

493 A.P.G.L., Force Publique, 1<sup>ère</sup> Brigade, Bon en S.T. de Lusambo, Etat-Major, N°4/Route, Objet : Lettre saisie, Personnel et Secret, Au Commandant la 1<sup>ère</sup> Brigade, Elisabethville, p.i. au Commandant de F.P., Léopoldville, Luebo, le 4/7/45.

Après enquête, le Major Peeters, commandant le B.S.T., établit que cette lettre n'émanait pas de Mbombo, qui était illettré, mais plutôt de Mukendi Pierre, d'ethnie luba, détenu pour deux ans et trois mois.

### 5.3. L'état d'esprit des démobilisés

Après le terme de service, les soldats qui souscrivaient au rengagement étaient l'objet de moquerie de la part de leurs collègues, comme on peut le lire dans cette lettre du 25 mai 1945, de L. Henroteaux, Administrateur du Territoire de Mwanza, District du Tanganyika, au Gouverneur du Katanga, concernant le sergent de détachement, Kalume Singa, et trois autres militaires qui seront présentés individuellement à son bureau pour souscrire un rengagement à la Force Publique alors qu'ils venaient de le décliner quelques heures auparavant:

*« Interrogé sur cette manière de faire, le sergent m'a déclaré qu'il s'agit simplement d'une question de forme : très souvent, et depuis toujours, les soldats qui souscrivent au rengagement sont sujets de quolibets de leurs camarades qui les traitent de » sans famille » ou « d'anciens esclaves » n'osant rentrer dans leur pays où leur situation sociale, dans le milieu coutumier est très inférieure à celle du soldat... D'après ce gradé - qui a toujours donné des marques réelles de loyalisme, notamment lors de la mutinerie de Luluabourg, la plaisanterie toucherait spécialement les soldats originaires du Nord de la Colonie.»<sup>494</sup>*

Il était symptomatique de constater que nombreux démobilisés ne voulaient ni rengagement dans la Force Publique ni un emploi salarié chez un Européen, comme on peut le constater dans un rapport confidentiel, du 26 mars 1945, adressé par P. Montenez, Administrateur Territorial Principal, Chef du Territoire d'Albertville, à Monsieur l'Inspecteur d'Etat, Gouverneur de la Province du Katanga, concernant l'état d'esprit des soldats démobilisés de la F.P. :

*« Par contre, voici la situation que je décris à ce propos dans mon rapport A.I.M.O. 1944 page 6 :*

*« à de rarissimes exceptions près - généralement des spécialistes - des démobilisés ne veulent ni de réengagement dans la Force Publique, ni, ce qui pis est, d'aucun travail chez l'euro péen (sic). Toute leur ambition est de vivre dans les milieux proches des grands centres, à s'y reposer le plus longtemps possible en*

---

494 A.P.G.L., District du Tanganika, Territoire de Mwanza, Lettre confidentielle, no 692/S.P. du 25 mai 1945, de l'Administrateur de Territoire, L. Henroteaux, à Monsieur le Gouverneur de la Province de et à Elisabethville.

*épuisant leurs réserves, puis d'y exercer des professions soi-disant indépendantes, mais toujours peu définies quant à leur nature et à leur propriété morale.* »<sup>495</sup>

Les anciens soldats témoignaient, peu à peu, d'une individualisation et d'une volonté de promotion de la modernité dans leur milieu civil de vie.

La Sûreté de l'Etat fut très active après la seconde guerre mondiale pour surveiller de façon particulière les soldats qui étaient fin terme de service, comme on peut le remarquer dans cette note no FS/BS No 821, établie à Elisabethville, le 26 janvier 1945, par F. Scheerlinck, Délégué de l'Administrateur de la Sûreté, à l'intention du Gouverneur de Province du Katanga, Inspecteur d'Etat, dont copie a été réservée à la Sûreté Léo et au Colonel Commandant les Troupes Sud, concernant Tshikuya Kamuna :

*« Il m'est signalé que le chauffeur du Garage Militaire d'Elisabethville, TSHIKUYA KAMUNA, ayant fait partie du Corps expéditionnaire, tient des propos subversifs, tels que :- les Belges sont des nyangalakata- Boula Matari est bule- Il n'y a que les Anglais qui sont intéressants et ce serait un bienfait si eux étaient les maîtres du Congo.- Ce sont les Anglais qui nous avaient remis de bons habits, que les Belges nous ont enlevés- Dans la guerre les Belges ne font rien et ils ne sont que des froussards.*

*Il tient aussi certains propos au sujet des relations qu'il aurait eues en Egypte avec des femmes blanches.* »<sup>496</sup>

Les soldats, anciens membres du Corps expéditionnaire, ont beaucoup répandu la rumeur selon laquelle, les Belges allaient bientôt vendre le Congo aux Américains et seraient remplacés par ces derniers. Pareille rumeur fut à l'origine de l'audition, par l'Officier de Police judiciaire, de certains boys des Américains, comme ce fut le cas de Bernard Molo, boy au service de Monsieur Verchios, coiffeur à Elisabethville :

*« Il déclare continuellement et à tout le monde qu'il est boy des Américains et que lorsque les Américains viendront prendre le Congo, que Boula Matari des Belges partira, il sera nommé secrétaire des hommes noirs pour compte des Américains. Il*

---

495 A.P.G.L., Territoire d'Albertville, Lettre confidentielle, no 266/CAB., du 26 mars 1945, relative à l'état d'esprit des indigènes démobilisés F.P., de l'Administrateur Territorial, Chef de Territoire à Monsieur l'Inspecteur d'Etat, gouverneur de la Province de et à Elisabethville.

496 A.P.G.L./ Sûreté d'Etat, FS/BS No 82, Note pour Monsieur le Gouverneur de Province, Inspecteur d'Etat, du 26 janvier 1945. N.B. Les annotations manuscrites sur ce Bulletin de Service signalent que l'intéressé avait déjà été renvoyé du Garage S.T.A. depuis décembre 1944 pour paresse et manque d'aptitudes. Mais ce dernier devait faire l'objet de surveillance de la part de la Sûreté. N.B. « Bule » signifie « vaurien » et « nyangalakata » signifie « salaud ».

*dit cela à plusieurs reprises, nous lui avons même donné une correction à ce sujet.* »<sup>497</sup>

Le Général Janssens a pu écrire qu'après la seconde guerre mondiale, on assistait au Congo à une véritable '*révolution anticoloniale*'. Car si la première guerre mondiale avait contribué à discipliner le Congo, la seconde, quant à elle, avait fait passer sur lui un vent de fronde, prélude de la tempête que la décolonisation allait soulever. Il disait que quelque chose avait changé au Congo avec la propension vers un syndicalisme politisé qui avait aisément absorbé les anciens soldats des Corps expéditionnaires, que l'on imaginait, à tort, avoir été gâtés par tout ce qu'ils avaient vu hors frontières. Les Belges sous-estimaient le danger qui les menaçait de perdre le Congo.<sup>498</sup>



*Photo n° 23 : Le 1er Sergent-Major Henri Bongolo, avait participé durant la Seconde Guerre Mondiale (1940-1945) aux Campagnes d'Abyssinie, de Somalie, de Madagascar et de Birmanie, en remplissant à la fois les fonctions de gradé d'élite et d'assistant médical de l'Hôpital Belge de Campagne durant près de cinq ans. Compte tenu notamment de ses mérites guerre au sein du 33<sup>e</sup> Corps Hindou sur la Haute-Chindwin, il fut décoré d'une médaille de l'Ordre de l'Etoile Africaine, lui remise par le Colonel Thomas, médecin chef de la Colonie, le 9 novembre 1946, au cours d'une prise d'armes au Camp de la Police de Léopoldville-Est, en présence des autorités civiles et militaires de la capitale, Henri*

---

497 A.P.G.L., Suite à la lettre n° 1900/D/71120 du 14-3-45 de Monsieur le Substitut du Procureur du Roi Declerck, Procès-verbal d'audition de M. Molo Bernard par M. Delporte A.L.E., Administrateur territorial attaché au service de la Sûreté d'Etat, Elisabethville, le 17 avril 1945.

498 JANSSENS, E., Op.cit., p. 238.

*Bongolo était, en ce temps-là, Chef de Cité de Léopoldville. Une avenue de la Commune de Kalamu, dans la Ville de Kinshasa, porte le nom d'Henri Bongolo.*

*(Source : © ARNACO).*

Enfin, il convient de faire remarquer que ce changement de mentalité du soldat fut aidé par les récits qu'il rapporte du terrain des Anglais et des Américains qui nourrissaient et équipaient mieux leurs soldats. En effet, beaucoup d'anciens combattants démobilisés avaient rejoint la vie civile, à partir de 1945 ; ils considéraient désormais que les Belges étaient de mauvais colonisateurs dont ils avaient maintenant peu de considération et annonçaient la fin imminente de leur domination coloniale au Congo. De telles rumeurs anticoloniales vont fortement contribuer à accélérer le processus d'émancipation des Congolais.